



**Prev'
One**
Formation

CATALOGUE DE FORMATIONS

2024



www.prev-one.fr



Chers partenaires et participants,

En tant que Directeur de PREV'One Formation, je suis fier de vous présenter notre nouveau catalogue de formations, conçu pour répondre aux défis émergents de la santé et de la sécurité au travail. Notre engagement à promouvoir un environnement de travail sûr et sain s'étend au-delà des formations traditionnelles en prévention des risques. Cette année, nous innovons en intégrant des formations dédiées aux Risques Psychosociaux (RPS), à la Qualité de Vie au Travail (QVCT), ainsi qu'à la formation Réfèrent en santé et sécurité au travail (RSST), des sujets essentiels pour le bien-être et la sécurité de tous.

La prise en compte des RPS, la promotion de la QVCT, et l'importance cruciale du rôle de Réfèrent en santé et sécurité au travail sont désormais au cœur des préoccupations des entreprises soucieuses de l'épanouissement et de la productivité de leurs équipes. Notre nouvelle offre de formation est conçue pour vous aider à identifier, prévenir et gérer ces risques, favorisant ainsi un climat de travail positif et inclusif.

Notre objectif reste inchangé : accompagner les entreprises dans leur démarche de prévention des risques et d'amélioration continue de la sécurité et de la santé au travail. Avec une équipe de formateurs experts et passionnés, PREV'One Formation s'engage à vous fournir des formations de qualité, adaptées aux réalités et aux enjeux de chaque secteur d'activité.

Nous sommes convaincus que la formation continue est la clé d'un milieu professionnel sécurisé et bienveillant, où chaque collaborateur a l'opportunité de se développer pleinement. Ensemble, faisons de la prévention des risques une priorité pour protéger ce que nous avons de plus précieux : nos collaborateurs.

Je vous invite à découvrir notre nouveau catalogue et à nous contacter pour toute information supplémentaire. Votre confiance et votre satisfaction sont au cœur de notre démarche.

Au plaisir de collaborer ensemble pour une sécurité renforcée et un bien-être au travail optimisé.

Cordialement,

Philippe ERVE
Directeur de PREV'One Formation





PRESENTATION

Formations et conseils

Prévention des risques professionnels

PREV'ONE Formation vous propose des prestations de conseils et de formations en prévention des risques professionnels. Dans le but de vous garantir une offre de prestations complètes, notre équipe de formateurs expérimentés et passionnés se tient à votre disposition !

Une équipe de professionnels de la sécurité à votre service. Nous réalisons des prestations de conseil et de formation en prévention des risques en entreprise, notre implantation locale nous permet de répondre avec réactivité à vos exigences et impondérables.

PREV'ONE vous garantit une unicité du message pédagogique ainsi qu'une homogénéité des procédures internes. Former pour favoriser l'émergence d'une véritable culture de la sécurité, ainsi que des prestations de conseil et d'accompagnement adaptées à vos besoins. La sécurité de votre personnel et la pérennité de votre entreprise sont votre priorité. Il vous appartient de mettre en place l'organisation des secours internes la première intervention est le premier maillon dans la chaîne des secours.

Nos formations sont élaborées pour permettre une progressivité dans la formation de votre personnel et répondre à vos obligations légales en matière de sécurité.

Bienvenue chez
PREV'ONE Formation !



Allier la formation professionnelle et le handicap

PREV'ONE Formation se distingue par son engagement envers l'accessibilité, offrant des locaux spécialement aménagés pour accueillir les personnes en situation de handicap.

L'entreprise reconnaît l'importance de créer un environnement garantissant à tous les apprenants la possibilité de participer pleinement à leurs formations.

Pour cela, vous trouverez Solenne, votre interlocutrice, vous fournissant un soutien personnalisé.

Présente pour répondre aux besoins spécifiques, coordonner les ajustements nécessaires et veiller à ce que chaque individu puisse tirer pleinement parti de son parcours de formation.



02 41 30 65 15

solenne@prev-one.fr





Notre équipe de formateurs

Nos formateurs sont tous issus d'un parcours professionnel en lien avec les thèmes de formations animées.

Une équipe pédagogique qui elle-même se forme et s'actualise régulièrement sur les différentes évolutions liées à la réglementation.

Notre pédagogie de formation

- Une animation de formation axée sur l'apprenant en mettant en place de la ludo-pédagogie permettant à celui-ci d'être acteur de sa formation.
- Des outils pratiques innovants.
- Un centre de formation pour vous accueillir si vous ne pouvez pas former vos collaborateurs dans vos locaux.



Découvrez notre nouvelle Cellule de formation incendie



Un espace de formation pour vous accueillir

Chez PREV'ONE Formation, nous croyons que l'environnement d'apprentissage joue un rôle clé dans le succès de chaque stagiaire.

C'est pourquoi nous sommes fiers de présenter un espace conçu pour encourager et favoriser la croissance personnelle et professionnelle.

Découvrez l'univers captivant de la formation !

Notre approche pédagogique intègre des outils ludiques et innovants pour rendre votre apprentissage aussi passionnant que productif.

Avec des méthodes novatrices, nous transformons la formation en une expérience immersive et engageante.



Des programmes de formation adaptés

Nos formations sont conçues pour couvrir un large éventail de domaines liés à la prévention des risques professionnels.

Ces programmes offrent aux participants une compréhension approfondie des normes de sécurité, des bonnes pratiques et des mesures préventives essentielles.

En s'appuyant sur une équipe d'experts qualifiés, PREV'ONE Formation assure une transmission de connaissances pertinente et actualisée.

Du sur mesure pour votre organisation personnalisée

Cependant, ce qui distingue vraiment PREV'ONE Formation, c'est sa capacité à personnaliser ses programmes en fonction des contraintes organisationnelles spécifiques de chaque entreprise.

L'équipe de formateurs travaille en étroite collaboration avec les clients pour comprendre les enjeux spécifiques auxquels ils sont confrontés.

Cela permet à PREV'ONE de développer des formations sur mesure qui répondent précisément aux besoins de l'entreprise, intégrant ses politiques internes, ses processus opérationnels et ses exigences spécifiques en matière de sécurité.



NOS FORMATIONS REGLEMENTAIRES

Obligatoire pour 100 % de vos collaborateurs

Formations incendie



Des choix variés (Manipulations extincteurs, EPI, ESI, SSIAP, ...) vous permettrons de sensibiliser et former l'ensemble de vos collaborateurs sur les différents moyens de secours de votre établissement.

Formations risque routier



Première cause de mortalité au travail, le risque routier n'est pas à négliger et fait également partie des indispensables en formations réglementaires et obligatoire pour vos collaborateurs.

Cette formation vous permettra d'appréhender les différents facteurs de risques pouvant entraîner des accidents routiers.

Formations Risques Psycho-Sociaux



Relevant d'une importance croissante dans le monde professionnel, ces formations visent à sensibiliser les employés et les employeurs aux facteurs psychologiques et sociaux qui peuvent affecter le bien être au travail.

Formations risque chimique



Vous avez dit produits chimiques ? Utilisés régulièrement, présents partout sans qu'on en soit conscient, sont-ils vraiment dangereux ? La formation vous permettra de mieux les cerner et de répondre aux obligations du code du travail en matière de gestion du risque chimique en entreprise.

Formations Gestes et Postures



Prévenir les risques de troubles musculo-squelettiques au travail c'est également limiter ses effets sur la santé des travailleurs et donc réduire les risques d'accident du travail.

Vous retrouverez cette indication sur nos programmes concernant les formations obligatoire pour 100 % de vos collaborateurs



Obligatoire pour une partie du personnel !

Formations secourisme



Gérer une situation d'accident dans l'entreprise est primordiale pour sauvegarder la santé de vos collaborateurs. Être capable d'intervenir tout en restant en sécurité avec les outils de secours adaptés (trousse de secours, défibrillateur, ...).

Formations risque électrique



Pouvoir intervenir dans un environnement électrique (Basse Tension et Haute Tension), être capable d'effectuer des opérations d'ordre électrique en sécurité. La préparation à l'habilitation électrique est une obligation selon la norme NFC 18 510 pour les personnes concernées par ces tâches.

Formation référent santé et sécurité au travail



Les employeurs doivent désigner un ou plusieurs salariés pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels. Cette formation vous permettra de comprendre et appliquer la réglementation en matière de santé et sécurité au travail.



Un outil de formation idéal !



La cellule mobile

- Un outil pédagogique de formation idéal, pas de réservation de salle, pas d'espace de manipulation extérieur à prévoir, tout se passe à l'intérieur de celle-ci.
- Formez votre personnel, jusqu'à 42 personnes par jour. Des temps de formation modulable de 1 h à 7 h de formation par groupe.
- Un environnement respecté, pas de rejet des eaux d'extinction, extincteur de formation eau pulvérisée (sans polluant et sans fluor), un système de feu écologique sans odeurs et sans fumées.



Les outils pédagogiques de la cellule mobile



Un espace pédagogique agréable et confortable. Equipé d'écrans de projection, d'un système de chauffage et climatisation.



Des outils pédagogiques permettant aux stagiaires de se familiariser et de manipuler les différents moyens de secours pouvant être rencontrés dans un établissement.



Un espace de formation à la manipulation des extincteurs sur feux réels, feu de poubelle, feu de friteuse, feu d'origine électrique permettant de se familiariser avec l'utilisation des extincteurs.



Une animation ludique permettant aux stagiaires de se sentir concernés par la sécurité incendie dans leur entreprise (alternance de théorie et de pratique, mais également visite de site, utilisation des RIA, ...)

Caractéristiques techniques

- Hauteur : 2,96 m
- Longueur : 4,765 m
- Branchement électrique : 230 V / 16 A
- Raccordement : Moins de 50 m



SOMMAIRE

1

PRÉVENTION DU RISQUE INCENDIE

Rappel réglementaire	17
Formations en cellule mobile de formation	
Manipulation extincteurs	18
Equipier de Première Intervention	19
Rôle du personnel ERP de types U et J	20
Equipier d'évacuation (guide et serre-file)	21
Formations traditionnelles	
Manipulation extincteurs	22
Equipier de Première Intervention	23
Rôle du personnel ERP de types U et J	24
Equipier d'évacuation (guide et serre-file)	25
Equipier de Seconde Intervention (Initiale)	26
Equipier de Seconde Intervention (Recyclage)	27
L'appareil Respiratoire Isolant (Initiale)	28
L'appareil Respiratoire Isolant (Recyclage)	29
Comprendre le Système de Sécurité Incendie	30

2

SECOURISME

Rappel réglementaire	32
Sauveteur Secouriste du Travail (SST) Initiale	33
Sauveteur Secouriste du Travail (SST) MAC*	34
Les Gestes qui Sauvent	35
La petite enfance	36
Le défibrillateur	37

SOMMAIRE

3

PRÉVENTION DU RISQUE ÉLECTRIQUE

Rappel réglementaire 39

Personnel non électricien

- BO-HO(V) 40
- BS - BE Manœuvre (Initiale) 41
- BS - BE Manœuvre (Recyclage) 42

Personnel électricien

- B1(V)-B2(V)-H1(V)-H2(V)-BR-BC-HC-BE-HE (Initiale) 43
- B1(V)- B2(V)-H1(V)-H2(V)- BR-BC-HC-BE-HE (Recyclage) 44

4

PRÉVENTION DES RISQUES PHYSIQUES

Rappel réglementaire 46

Formations Gestes et Postures 47

Sensibilisation Gestes et Postures 48

Ergonomie au poste du travail administratif 49

Devenir acteur PRAP** 50

MAC* acteur PRAP** 51

5

PRÉVENTION DU RISQUE CHIMIQUE

Rappel réglementaire 53

Formation au risque chimique 54

Sensibilisation au risque chimique 55

SOMMAIRE

7

PRÉVENTION EN SANTE AU TRAVAIL

Rappel réglementaire	57
Prévention des Risques PsychoSociaux - <i>Managers et Cadres de proximité</i>	58
Formation des Risques PsychoSociaux - <i>Salariés et Agents</i>	59
Sensibilisation des Risques PsychoSociaux	60
Formation Qualité de Vie et Condition de Travail	61
Formation Référent Harcèlement Sexuel et Agissements Sexiste	62
Formation référent santé et sécurité au travail	63
Formation de personnel du Comité Social et Economique	64

8

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES

Rappels réglementaire	66
SSIAP 1 Initial	67
SSIAP 1 Module Complémentaire (sapeurs-pompiers)	68
SSIAP 1 Recyclage	69
SSIAP 1 Remise à niveau	70

SOMMAIRE

8

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES (SUITE)

SSIAP 2 Initial	71
SSIAP 2 Recyclage	72
SSIAP 2 Remise à niveau	73
SSIAP 3 Recyclage	74
SSIAP 3 Remise à niveau	75

6

PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER

Rappel réglementaire	77
Sensibilisation du risque routier	78

9

ACCOMPAGNEMENT

Exercice d'évacuation	80
Rédaction du DUERP***	81
Plans et consignes	82
Installation et maintenance de défibrillateur	83
Evaluation des Risques PsychoSociaux (RPS)	84
Evaluation de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)	85

10

INFOMATIONS PRATIQUES

87



PREVENTION DU RISQUE INCENDIE



Prévention du risque incendie



Indépendamment de l'effectif, l'employeur doit s'organiser afin que le personnel puisse être secouru en cas d'incendie. Cette organisation comprend la mise en place de matériel tel que les extincteurs, mais également la formation et l'information du personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie et sur la manipulation du matériel.

En France on dénombre chaque année plus de 250 000 incendies dont plus de 30 000 ont lieu dans un établissement recevant des travailleurs, du public, ou une industrie.

1 entreprise sur 3 ne se relève pas après un sinistre.

La prévention permet à la fois de prévenir le risque et d'informer les salariés.

Rappels réglementaire

- Code du travail articles R 4224-28
- Code du travail articles R 4227-34 à R 4227-39
- Circulaire DRT 95-07



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre à l'ensemble du personnel de mettre en œuvre les moyens de premiers secours à disposition pour lutter contre un début d'incendie et d'appliquer les consignes de sécurité de l'établissement



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- D'identifier le type d'extincteur selon la source de l'incendie
- D'éteindre un feu naissant avec l'appareil approprié

Accueil et présentation

- Accueil et présentation des stagiaires et du formateur
- Présentation des objectifs de la formation
- Recueil des attentes des participants

Le feu

- Triangle du feu et modes de propagation
- Les classes de feu et les procédés d'extinction

Alarme et alerte

- Les consignes de sécurité dans un établissement
- Les outils permettant d'alarmer ou d'alerter

Les moyens de secours

- Composition et utilisation des différents types d'extincteurs rencontrés dans un établissement
- Les moyens d'extinctions spécifiques

Mise en pratique et utilisations

- Démonstration et extinction d'un feu de friteuse
- Démonstration et utilisation sur bac à feu d'un extincteur eau pulvérisée avec ou sans additif
- Démonstration et utilisation sur bac à feu d'un extincteur CO2
- Démonstration et utilisation d'un RIA (sur demande)

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires



Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 1 à 7 personnes

Public concerné
Ensemble de vos collaborateurs

Prérequis
Aucun

Profil des intervenants
Formateurs spécialisés en prévention du risque incendie

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique
Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, exercices sur feux réels, visite commentée

Moyens pédagogique
Support de présentation, vidéos, bac à feux écologique, extincteurs, matériels de démonstration, cellule mobile de formation

Document pédagogique
Remise d'un livret "Lutte contre l'incendie" à chaque apprenant

Attribution finale
Certificat de réalisation

Textes applicables
Code du travail, articles R 4227-28 à R 4227-39
Arrêté du 25 juin 1980
APSAD R6



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Signature du registre de sécurité



4 heures

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

INITIALE ET RECYCLAGE EN CELLULE MOBILE



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel désigné comme EPI, d'appliquer les consignes de sécurité et de mettre en œuvre les différents moyens de premiers secours à disposition pour lutter contre un début d'incendie dans l'établissement.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- D'identifier les notions de naissance et de propagation d'un incendie
- D'utiliser efficacement et en sécurité, l'ensemble des moyens dédiés aux équipiers de première intervention
- D'appliquer les consignes de sécurité incendie et d'évacuation
- Au quotidien d'avoir un comportement préventif face au risque d'incendie

Accueil et présentation

- Accueil et présentation des stagiaires et du formateur
- Présentation des objectifs de la formation
- Recueil des attentes des participants
- Retours d'expérience
- Causes et conséquences du risque incendie

Les consignes de sécurité incendie

- L'alarme et l'alerte
- Les numéros d'urgence, le message d'alerte
- Les consignes liées à l'évacuation

Le feu

- Le triangle du feu
- Les procédés d'extinctions
- Les classes de feu
- Les modes de propagations

Les extincteurs

- Composition des extincteurs à pression auxiliaire et permanente
- Principe d'utilisation des extincteurs
- Les moyens d'extinctions spécifiques

Mise en pratique

- Extinction d'un feu d'auxiliaire de cuisson
- Utilisation d'un extincteur eau pulvérisée avec ou sans additif
- Utilisation d'un extincteur CO2
- Utilisation d'un extincteur poudre (sur demande)
- Principe d'extinction feu de gaz
- Utilisation des moyens d'extinction spécifique

Repérage des points clés de l'établissement

- Coupures d'énergie, coupures spécifique
- Point de rassemblement, espace d'attente sécurisé
- Désenfumage, portes coupe-feu

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 1 à 7 personnes

Public concerné

Futur membre de l'équipe EPI

Prérequis

Aucun

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention du risque incendie

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Évaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, exercices sur feux réels, visite commentée

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, bac à feux écologique, extincteurs, matériels de démonstration

Document pédagogique

Remise d'un livret "Équipier de Première Intervention" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de réalisation

Textes applicables

Code du travail, articles R 4227-28 à R 4227-39
Arrêté du 25 juin 1980
APSAD R6



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Signature du registre de sécurité



02 41 30 65 15



Info@prev-one.fr



www.prev-one.fr



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel désigné, d'appliquer les consignes de sécurité en établissement de soins, résidences, EHPAD



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- D'avoir une bonne connaissance des consignes spécifiques liées aux particularités des établissements de type U/J
- De comprendre le fonctionnement d'un SSI et d'effectuer une levée de doute
- De mettre les résidents en sécurité

Accueil et présentation

- Accueil et présentation des stagiaires et du formateur
- Présentation des objectifs de la formation
- Recueil des attentes des participants
- Retours d'expérience
- Causes et conséquences du risque incendie

Les consignes de sécurité incendie

- L'alarme et l'alerte
- Les numéros d'urgence, le message d'alerte
- Les consignes liées à l'évacuation - le transfert horizontal

Le feu

- Le triangle du feu
- Les procédés d'extinctions
- Les classes de feu
- Les modes de propagations

Les extincteurs

- Composition des extincteurs à pression auxiliaire et permanente
- Principe d'utilisation des extincteurs
- Les moyens d'extinctions spécifiques

Mise en pratique incendie

- Extinction d'un feu d'auxiliaire de cuisson
- Utilisation d'un extincteur eau pulvérisée avec ou sans additif
- Utilisation d'un extincteur CO2
- Utilisation d'un extincteur poudre (sur demande)
- Principe d'extinction feu de gaz
- Utilisation des moyens d'extinction spécifique

Mise en pratique évacuation

- Exercice de transfert horizontal en chambre

Repérage des points clés de l'établissement

- Coupures d'énergie, coupures spécifique
- Point de rassemblement,
- Désenfumage, portes coupe-feu

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires



Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 1 à 7 personnes

Public concerné

Ensemble du personnel

Prérequis

Aucun

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention du risque incendie

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Évaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, exercices sur feux réels, visite commentée

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, bac à feux écologique, extincteurs, matériels de démonstration

Document pédagogique

Remise d'un livret "Lutte contre l'incendie en type U/J" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de réalisation

Textes applicables

Code du travail, articles R 4227-28 à R 4227-39
Arrêté du 25 juin 1980, articles J39 et U47



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Signature du registre de sécurité



2 heures

EQUIPIER D'EVACUATION

INITIALE ET RECYCLAGE EN CELLULE MOBILE



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel formé chargé de l'évacuation, d'organier et de gérer une évacuation efficace de l'établissement.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- De mettre en œuvre et de diriger efficacement une évacuation de l'établissement en toute sécurité selon les consignes
- D'interagir avec les différents acteurs de l'évacuation

Accueil et présentation

- Accueil et présentation des stagiaires et du formateur
- Présentation des objectifs de la formation
- Recueil des attentes des participants

Les consignes de sécurité incendie

- L'alarme et l'alerte
- Les numéros d'urgence, le message d'alerte

L'évacuation

- Définition de l'évacuation
- Les différents types d'évacuation
- Les facteurs favorisant la panique

Les rôles des intervenants lors d'une évacuation

- Le guide
- le serre-file
- Le coordinateur d'évacuation
- Le personnel d'accueil
- Le responsable handicap

Les outils facilitant l'évacuation

- L'éclairage de sécurité
- Le point de rassemblement
- Les issues de secours
- L'espace d'attente sécurisé
- Les autres outils

Repérage des points clés de l'établissement

- Point de rassemblement
- Repérage d'un ou plusieurs itinéraires d'évacuation

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires



Théorie



Pratique



Compléter ce programme avec un exercice d'évacuation (voir page : 79)

En intra ou en inter-entreprise

De 1 à 7 personnes

Public concerné
Personnel désigné afin de diriger l'évacuation

Prérequis
Aucun

Profil des intervenants
Formateurs spécialisés en prévention du risque incendie

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique
Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, visite commentée

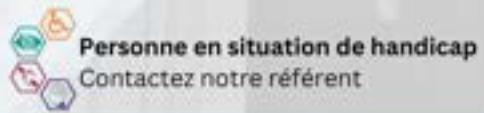
Moyens pédagogique
Support de présentation, vidéos, matériels de démonstration

Document pédagogique
Remise d'un livret "L'évacuation" à chaque apprenant

Attribution finale
Certificat de réalisation

Textes applicables
Code du travail, articles R 4227-26 à R 4227-39
Arrêté du 25 juin 1980
APSAD R6

Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Signature du registre de sécurité



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre à l'ensemble du personnel de mettre en œuvre les moyens de premiers secours à disposition pour lutter contre un début d'incendie et d'appliquer les consignes de sécurité de l'établissement



[Demande de devis](#)



Objectifs (être capable)

- D'identifier le type d'extincteur selon la source de l'incendie
- D'éteindre un feu naissant avec l'appareil approprié
- De savoir déterminer la localisation des extincteurs dans son lieu de travail

Accueil et présentation

- Accueil et présentation des stagiaires et du formateur
- Présentation des objectifs de la formation
- Recueil des attentes des participants

Le feu

- Triangle du feu et modes de propagation
- Les classes de feu et les procédés d'extinction

Alarme et alerte

- Les consignes de sécurité dans un établissement
- Les outils permettant d'alarmer ou d'alerter

Les moyens de secours

- Composition et utilisation des différents types d'extincteurs rencontrés dans un établissement
- Les moyens d'extinctions spécifiques

Mise en pratique et utilisations

- Démonstration et extinction d'un feu de friteuse
- Démonstration et utilisation sur bac à feu d'un extincteur eau pulvérisée avec ou sans additif
- Démonstration et utilisation sur bac à feu d'un extincteur CO2
- Démonstration et utilisation (sur demande) d'un extincteur à poudre
- Démonstration et utilisation d'un RIA (sur demande)

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné
Ensemble de vos collaborateurs

Prérequis
Aucun

Profil des intervenants
Formateurs spécialisés en prévention du risque incendie

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique
Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, exercices sur feux réels, visite commentée

Moyens pédagogique
Support de présentation, vidéos, bac à feux écologique, extincteurs, matériels de démonstration, cellule mobile de formation

Document pédagogique
Remise d'un livret "Lutte contre l'incendie" à chaque apprenant

Attribution finale
Certificat de réalisation

Textes applicables
Code du travail, articles R 4227-28 à R 4227-39
Arrêté du 25 juin 1980
APSAD R6



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



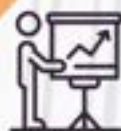
Signature du registre de sécurité



4 heures

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

INITIALE ET RECYCLAGE



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel désigné comme EPI, d'appliquer les consignes de sécurité et de mettre en œuvre les différents moyens de premiers secours à disposition pour lutter contre un début d'incendie dans l'établissement.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- D'identifier les notions de naissance et de propagation d'un incendie
- D'utiliser efficacement et en sécurité, l'ensemble des moyens dédiés aux équipiers de première intervention
- D'appliquer les consignes de sécurité incendie et d'évacuation
- Au quotidien d'avoir un comportement préventif face au risque d'incendie

Accueil et présentation

- Accueil et présentation des stagiaires et du formateur
- Présentation des objectifs de la formation
- Recueil des attentes des participants
- Retours d'expérience
- Causes et conséquences du risque incendie

Les consignes de sécurité incendie

- L'alarme et l'alerte
- Les numéros d'urgence, le message d'alerte
- Les consignes liées à l'évacuation

Le feu

- Le triangle du feu
- Les procédés d'extinctions
- Les classes de feu
- Les modes de propagations

Les extincteurs

- Composition des extincteurs à pression auxiliaire et permanente
- Principe d'utilisation des extincteurs
- Les moyens d'extinctions spécifiques

Mise en pratique

- Extinction d'un feu d'auxiliaire de cuisson
- Utilisation d'un extincteur eau pulvérisée avec ou sans additif
- Utilisation d'un extincteur CO2
- Utilisation d'un extincteur poudre (sur demande)
- Principe d'extinction feu de gaz
- Utilisation des moyens d'extinction spécifique

Repérage des points clés de l'établissement

- Coupures d'énergie, coupures spécifique
- Point de rassemblement, espace d'attente sécurisé
- Désenfumage, portes coupe-feu

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Futur membre de l'équipe EPI

Prérequis

Aucun

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention du risque incendie

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Évaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, exercices sur feux réels, visite commentée

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, bac à feux écologique, extincteurs, matériels de démonstration

Document pédagogique

Remise d'un livret "Equipier de Première Intervention" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de réalisation

Textes applicables

Code du travail, articles R 4227-28 à R 4227-39
Arrêté du 25 juin 1980
APSAD R6



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Signature du registre de sécurité



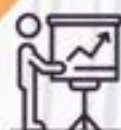
02 41 30 65 15



Info@prev-one.fr



www.prev-one.fr



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel désigné, d'appliquer les consignes de sécurité en établissement de soins, résidences, EHPAD



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- D'avoir une bonne connaissance des consignes spécifiques liées aux particularités des établissements de type U/J
- De comprendre le fonctionnement d'un SSI et d'effectuer une levée de doute
- De mettre les résidents en sécurité

Accueil et présentation

- Accueil et présentation des stagiaires et du formateur
- Présentation des objectifs de la formation
- Recueil des attentes des participants
- Retours d'expérience
- Causes et conséquences du risque incendie

Les consignes de sécurité incendie

- L'alarme et l'alerte
- Les numéros d'urgence, le message d'alerte
- Les consignes liées à l'évacuation - le transfert horizontal

Le feu

- Le triangle du feu
- Les procédés d'extinctions
- Les classes de feu
- Les modes de propagations

Les extincteurs

- Composition des extincteurs à pression auxiliaire et permanente
- Principe d'utilisation des extincteurs
- Les moyens d'extinctions spécifiques

Mise en pratique incendie

- Extinction d'un feu d'auxiliaire de cuisson
- Utilisation d'un extincteur eau pulvérisée avec ou sans additif
- Utilisation d'un extincteur CO2
- Utilisation d'un extincteur poudre (sur demande)
- Principe d'extinction feu de gaz
- Utilisation des moyens d'extinction spécifique

Mise en pratique évacuation

- Exercice de transfert horizontal en chambre

Repérage des points clés de l'établissement

- Coupures d'énergie, coupures spécifique
- Point de rassemblement,
- Désenfumage, portes coupe-feu

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Ensemble du personnel

Prérequis

Aucun

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention du risque incendie

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Évaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, exercices sur feux réels, visite commentée

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, bac à feux écologique, extincteurs, matériels de démonstration

Document pédagogique

Remise d'un livret "Lutte contre l'incendie en type U/J" à chaque apprenant

Attribution finale

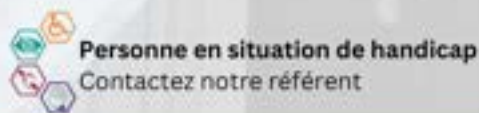
Certificat de réalisation

Textes applicables

Code du travail, articles R 4227-28 à R 4227-39
Arrêté du 25 juin 1980, articles J39 et U47



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Signature du registre de sécurité



2 heures

EQUIPIER D'EVACUATION

INITIALE ET RECYCLAGE



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel formé chargé de l'évacuation, d'organiser et de gérer une évacuation efficace de l'établissement.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- De mettre en œuvre et de diriger efficacement une évacuation de l'établissement en toute sécurité selon les consignes
- D'interagir avec les différents acteurs de l'évacuation

Accueil et présentation

- Accueil et présentation des stagiaires et du formateur
- Présentation des objectifs de la formation
- Recueil des attentes des participants

Les consignes de sécurité incendie

- L'alarme et l'alerte
- Les numéros d'urgence, le message d'alerte

L'évacuation

- Définition de l'évacuation
- Les différents types d'évacuation
- Les facteurs favorisant la panique

Les rôles des intervenants lors d'une évacuation

- Le guide
- le serre-file
- Le coordinateur d'évacuation
- Le personnel d'accueil
- Le responsable handicap

Les outils facilitant l'évacuation

- L'éclairage de sécurité
- Le point de rassemblement
- Les issues de secours
- L'espace d'attente sécurisé
- Les autres outils

Repérage des points clés de l'établissement

- Point de rassemblement
- Repérage d'un ou plusieurs itinéraires d'évacuation

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné
Personnel désigné afin de diriger l'évacuation

Prérequis
Aucun

Profil des intervenants
Formateurs spécialisés en prévention du risque incendie

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique
Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, visite commentée

Moyens pédagogique
Support de présentation, vidéos, matériels de démonstration

Document pédagogique
Remise d'un livret "L'évacuation" à chaque apprenant

Attribution finale
Certificat de réalisation

Textes applicables
Code du travail, articles R 4227-26 à R 4227-39
Arrêté du 25 juin 1980
APSAD R6



Compléter ce programme avec un exercice d'évacuation (voir page : 79)



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois

Signature du registre de sécurité



7 heures

EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION

INITIALE

Compétences visées



Cette formation a pour finalité de permettre au personnel désigné comme ESI, d'intervenir de manière efficace en cas de survenue d'un sinistre



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- D'identifier les notions élémentaires et avancées de naissance et de propagation d'un incendie
- De réaliser une reconnaissance, une alerte, une mise en sécurité, une intervention afin de lutter contre un sinistre, un incident
- De réaliser l'accompagnement des services de secours extérieur

Accueil et présentation

- Accueil et présentation des stagiaires et du formateur
- Présentation des objectifs de la formation
- Recueil des attentes des participants

Rappels des moyens d'extinction (facultatif)

- Rappels d'utilisation des différents extincteurs
- Rappel d'utilisation des RIA
- Mise en pratique si nécessaire

Le Système de Sécurité Incendie

- Rôle, fonctionnement, composants d'un SSI
- Explication des procédures en cas d'activation de la centrale
- Exercice pratique de levée de doute avec déclenchement (DM et DAI)

Repérage des points clé de l'établissement

- Coupures d'énergies, coupures spécifiques, accès secours extérieur
- Fermeture des eaux pluviales

Organisation d'une équipe de seconde intervention

- Communication au sein d'un groupe
- Rôle et responsabilité de chaque membre de l'équipe ESI
- Communication et coordination lors d'une intervention
- Exercice de simulation de gestion d'urgence sur plan d'intervention

Mise en pratique de scénarios

- Présentation de scénarios d'incendie ou d'incident réaliste
- Répartition des rôles
- Mise en place des scénarios et débriefing

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Futur membre de l'équipe ESI

Prérequis

Avoir suivi la formation EPI

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention du risque incendie

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Évaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, exercices sur feux réels, visite commentée

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, bac à feux écologique, extincteurs, matériels de démonstration

Document pédagogique

Remise d'un livret "Equipier de Seconde Intervention" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de réalisation

Textes applicables

Code du travail, articles R 4227-28 à R 4227-39
APSAD R6



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Signature du registre de sécurité



4 heures

EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION

RECYCLAGE

Compétences visées



Cette formation a pour finalité de permettre au personnel désigné comme ESI, d'intervenir de manière efficace en cas de survenue d'un sinistre



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- D'identifier les notions élémentaires et avancées de naissance et de propagation d'un incendie
- De réaliser une reconnaissance, une alerte, une mise en sécurité, une intervention afin de lutter contre un sinistre, un incident
- De réaliser l'accompagnement des services de secours extérieur

Accueil et présentation

- Accueil et présentation des stagiaires et du formateur
- Présentation des objectifs de la formation
- Recueil des attentes des participants

Le système de sécurité incendie

- Exercice pratique de levée de doute avec déclenchement (DM et DAI)

Repérage des points clés de l'établissement

- Coupures des énergies, coupures spécifiques, accès secours extérieur
- Fermeture des eaux pluviales

Organisation d'une équipe de seconde intervention

- Communication et coordination lors d'une intervention
- Exercice de simulation de gestion d'urgence sur plan d'intervention

Mise en pratique de scénarios

- Répartition des rôles
- Mise en place des scénarios et débriefing

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Membre de l'équipe ESI

Prérequis

Avoir suivi la formation ESI initial

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention du risque incendie

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, exercices sur feux réels, visite commenté

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, bac à feux écologique, extincteurs, matériels de démonstration

Document pédagogique

Remise d'un livret "Equiper de Seconde Intervention" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de réalisation

Textes applicables

Code du travail, articles R 4227-28 à R 4227-39
APSAD R6



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Signature du registre de sécurité



7 heures

L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT

INITIALE



Compétences visées

Cette formation a pour finalité d'acquérir les connaissances nécessaires pour effectuer une reconnaissance ou la mise en sécurité de personne sous appareil respiratoire isolant.



[Demande de devis](#)



Objectifs (être capable)

- De comprendre le fonctionnement d'un ARI
- D'effectuer une reconnaissance sous ARI

Accueil et présentation

- Accueil et présentation des stagiaires et du formateur
- Présentation des objectifs de la formation
- Recueil des attentes des participants
- Rappel des risques liés aux interventions en milieu contaminé

Principes de base de l'ARI

- Comprendre le fonctionnement de l'appareil respiratoire isolant
- Identifier les différents types d'ARI et leurs applications
- Connaître les limitations de l'ARI
- Vérification avant utilisation et après utilisation

Communication et coordination en équipe

- Protocoles de communication pendant l'utilisation de l'ARI
- Règles de sécurité avant engagement
- Exercices de coordination en équipe dans des scénarios simulés
- Analyse des erreurs fréquentes et des bonnes pratiques

Utilisation de l'ARI

- Techniques d'utilisation de l'ARI en situation réelle
- Pratique de l'utilisation de l'ARI dans un environnement simulé

Maintenance et vérification de l'ARI

- Procédures de maintenance préventive
- Vérification avant utilisation et après utilisation
- Stockage approprié de l'ARI

Bilan de fin de formation

- Exercice pratique d'utilisation de l'ARI évalué
- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Personnel désigné, ESI

Prérequis

Certificat médical de non contre-indication au port de l'ARI

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention du risque incendie

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, visite commenté

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, matériels de démonstration, ARI de formation

Document pédagogique

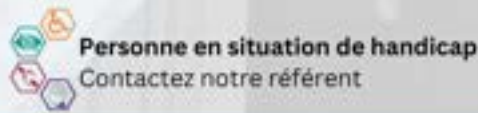
Remise d'un livret "L'Appareil Respiratoire Isolant à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de réalisation

Textes applicables

Code du travail, articles R 4227-28 à R 4227-39
ICPE
APSAD R6



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Signature du registre de sécurité



02 41 30 65 15



Info@prev-one.fr



www.prev-one.fr



4 heures

L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT

RECYCLAGE



Compétences visées

Cette formation a pour finalité d'acquérir les connaissances nécessaires pour effectuer une reconnaissance ou la mise en sécurité de personne sous appareil respiratoire isolant.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- De comprendre le fonctionnement d'un ARI
- D'effectuer une reconnaissance sous ARI

Accueil et présentation

- Accueil et présentation des stagiaires et du formateur
- Présentation des objectifs de la formation
- Recueil des attentes des participants
- Rappel des risques liés aux interventions en milieu contaminé

Principes de base de l'ARI

- Vérification avant utilisation et après utilisation
- Stockage approprié de l'ARI

Communication et coordination en équipe

- Protocoles de communication pendant l'utilisation de l'ARI
- Règles de sécurité avant engagement

Utilisation de l'ARI

- Pratique de l'utilisation de l'ARI dans un environnement simulé

Maintenance et vérification de l'ARI

- Vérification avant utilisation et après utilisation

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Personnel désigné, ESI

Prérequis

Certificat médical de non contre-indication au port de l'ARI

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention du risque incendie

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, visite commenté

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, matériels de démonstration, ARI de formation

Document pédagogique

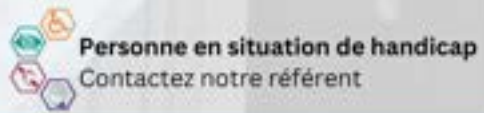
Remise d'un livret "L'Appareil Respiratoire Isolant à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de réalisation

Textes applicables

Code du travail, articles R 4227-28 à R 4227-39
ICPE
APSAD R6



Signature du registre de sécurité



2 heures

COMPRENDRE LE SYSTEME DE SECURITE INCENDIE



Compétences visées

Cette formation a pour finalité d'acquérir les connaissances nécessaires pour exploiter le système de sécurité incendie.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- D'exploiter et de gérer l'équipement d'alarme et la mise en sécurité du bâtiment
- De prendre les dispositions en cas de panne.

Accueil et présentation

- Accueil et présentation des stagiaires et du formateur
- Présentation des objectifs de la formation
- Recueil des attentes des participants

Introduction au Système de Sécurité Incendie

- Définition du SSI et son importance

Principes Fondamentaux du SSI

- Les différentes catégories de SSI
- Les niveaux d'accès
- Les éléments de base d'un SSI
- Présentation d'un SSI de catégorie A

Fonctionnement du SSI

- Processus de détection et d'alarme (levée de doute)
- Exemple d'une situation de déclenchement

Cas pratique

- Déclenchement d'un ou plusieurs DM
- Déclenchement d'une ou plusieurs DAI

Entretien

- Procédures d'entretien régulières

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné
Surveillant d'un SSI, personnel type U/J

Prérequis
Aucun

Profil des intervenants
Formateurs spécialisés en prévention du risque incendie

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique
Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, visite commentée

Moyens pédagogique
Support de présentation, vidéos, matériels de démonstration

Document pédagogique
Remise d'un livret "Le SSI" à chaque apprenant

Attribution finale
Certificat de réalisation

Textes applicables
Code du travail, articles R 4227-28 à R 4227-39
Arrêté du 25 juin 1980
Norme NFS 61-931



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Signature du registre de sécurité



02 41 30 65 15



Info@prev-one.fr



www.prev-one.fr



SECOURISME



Le Secourisme



L'employeur et le médecin du travail doivent mettre en place un protocole d'organisation des secours en entreprise. Celui-ci doit prévoir les mesures nécessaires pour assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades. Ces mesures doivent être adaptées aux risques de l'entreprise (Article R 4224-16 du code du travail).

Pour les entreprises appartenant au régime général de la sécurité sociale, celle-ci à mise en place un dispositif de formation baptisé SST (Sauveteur Secouriste du Travail). Notons que ce dispositif est largement reconnu par les CARSAT et les services de santé au travail.

Il existe une équivalence réglementaire entre le PSC 1 et le SST (l'arrêté du 5 décembre 2002 prévoit qu'une personne titulaire du certificat SST peut détenir l'attestation de formation PSC 1). L'inverse est aussi possible après avoir suivi une formation complémentaire en premier recyclage.

Rappels réglementaire

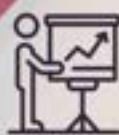
- Code du travail articles R 4224-15
- Code du travail articles R 4224-16



14 heures

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

INITIALE



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre au futur Sauveteur Secouriste du Travail d'intervenir face à un accident et d'agir au service de la prévention des risques professionnels sur son lieu de travail.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- D'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la (aux) victime(s)
- De contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Présentation des objectifs de la formation
- Présentation du dispositif INRS

Situer le SST dans la santé et sécurité au travail

- Les indicateurs santé au travail
- Le rôle du SST
- Le cadre juridique
- La prévention des risques en l'entreprise (AT-MP-DUERP)

Protéger

- Protection des risques au niveau national
- Protection du sauveteur
- Protection de la situation d'intervention

Examiner

- La victime est-elle consciente ?
- La victime respire ?
- La victime s'étouffe t-elle ?
- La victime saigne t-elle abondamment ?

Alerter ou faire alerter

- Numéros d'urgence
- Contenu du message d'alerte
- Qui doit alerter ?

Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Mise en situation professionnel simulé d'évaluation

Bilan de fin de formation

- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Ensemble de vos collaborateurs

Prérequis

Aucun

Profil des intervenants

Formateurs SST certifié par l'INRS

Modalités d'évaluation

Cas concrets d'accidents simulés

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, mises en situation

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, mannequins (nourrisson, enfant et adulte), maquillage, DAE

Document pédagogique

Remise d'un livret "SST" de l'INRS à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de formation, carte SST de l'INRS

Textes applicables

Code du travail, articles R 4224-15 et R 4224-16 L 4121-1



Maintien des connaissances 7 heures tous les 24 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



02 41 30 65 15



info@prev-one.fr



www.prev-one.fr



7 heures

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre au Sauveteur Secouriste du Travail d'actualiser ses connaissances afin d'intervenir face à un accident et d'agir au service de la prévention des risques professionnels sur son lieu de travail.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- D'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la (aux) victime(s)
- De contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Présentation des objectifs de la formation

Situer le SST dans la santé et sécurité au travail

- Rappel des fondamentaux de la prévention au travail

Protéger

- Rappel des fondamentaux de la protection en SST

Examiner

- La victime est-elle consciente ?
- La victime respire ?
- La victime s'étouffe t-elle ?
- La victime saigne t-elle abondamment ?

Alerter ou faire alerter

- Numéros d'urgence
- Contenu du message d'alerte
- Qui doit alerter ?

Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Mise en situation professionnel simulé d'évaluation

Bilan de fin de formation

- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En Intra ou en Inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Titulaire du certificat SST

Prérequis

Certificat SST

Profil des intervenants

Formateurs SST certifié par l'INRS

Modalités d'évaluation

Cas concrets d'accidents simulés

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, mises en situation

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, mannequins (nourrisson, enfant et adulte), maquillage, DAE

Document pédagogique

Remise d'un livret "SST" de l'INRS à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de formation, carte SST de l'INRS

Textes applicables

Code du travail, articles R 4224-15 et R 4224-16 L 4121-1



Maintien des connaissances 7 heures tous les 24 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



02 41 30 65 15



info@prev-one.fr



www.prev-one.fr



7 heures

LES GESTES DE PREMIERS SECOURS

INITIALE ET RECYCLAGE



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre d'intervenir face à un accident.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- De réaliser une protection adaptée
- D'examiner la (les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- De faire alerter ou alerter
- De secourir les (les) victime(s) de manière appropriée

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Présentation des objectifs de la formation

Protéger

- Protection du sauveteur
- Protection de la situation d'intervention

Alerter ou faire alerter

- Numéros d'urgence
- Contenu du message d'alerte

Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Mise en situation

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En Intra ou en Inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné
Ensemble de vos collaborateurs

Prérequis
Aucun

Profil des intervenants
Formateurs SST certifié par l'INRS

Modalités d'évaluation
Cas concrets d'accidents simulés

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique
Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, mises en situation

Moyens pédagogique
Support de présentation, vidéos, mannequins (nourrisson, enfant et adulte), maquillage, DAE

Document pédagogique
Remise d'un livret "Les Gestes qui Sauvent" à chaque apprenant

Attribution finale
Certificat de formation

Textes applicables
Code du travail, articles R 4224-15 et R 4224-16 L 4121-1



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent





7 heures

LA PETITE ENFANCE



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre d'intervenir face à un accident et d'agir au service de la prévention des risques liés à la petite enfance.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- De prévenir et d'anticiper les différents risques présents autour d'eux
- De porter secours aux enfants et alerter efficacement

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation
- Statistiques sur les accidents chez les jeunes enfants

Prévention des risques en petite enfance

- Parcours de Sécurité interactif : Parcours d'obstacles dans la salle de formation, simulant des environnements courants pour les enfants (une cuisine, une aire de jeux, une chambre)

Principes de base du secourisme

- La chaîne de survie
- L'alerte
- L'examen de la victime chez l'enfant et le nourrisson

Les Urgences Courantes chez les Enfants

- Étouffement chez les nourrissons et les jeunes enfants
- Allergies et réactions allergiques
- Brûlures, coupures et contusions
- Morsures et piqûres d'insectes
- Fièvre et maladies courantes chez les enfants

Les Situations Médicales d'Urgence

- La réanimation cardio-pulmonaire chez l'enfant et le nourrisson
- L'utilisation du défibrillateur

Les Accidents Physiques

- Chutes et traumatismes crâniens
- Fractures et entorses

Cas pratique

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Assistantes maternelles, Parents et personnes intervenant auprès de jeunes enfants

Prérequis

Aucun

Profil des intervenants

Formateurs SST certifié par l'INRS

Modalités d'évaluation

- Cas concrets d'accidents simulés
- Partie théorique : QCM à choix multiples
 - Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, mises en situation

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, mannequins (nourrisson, enfant), maquillage, DAE

Document pédagogique

Remise d'un livret "Secourisme" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de formation

Textes applicables

Code du travail, articles R 4224-15 et R 4224-16 L 4121-1



Maintien des connaissances Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Personne en situation de handicap Contactez notre référent

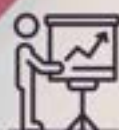




4 heures

LE DEFIBRILATEUR AUTOMATISE EXTERNE

(DAE)



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre à toute personne d'alerter les secours et de prendre en charge une personne en arrêt cardio-respiratoire avant l'arrivée des secours.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- De reconnaître un arrêt cardio-respiratoire
- De mettre en œuvre en toute sécurité un défibrillateur automatisé externe au cours d'une réanimation cardio-pulmonaire

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Présentation des objectifs de la formation
- Importance de la réponse rapide en cas d'arrêt cardiaque

Premières Réponses à un Malaise Cardiaque

- Reconnaître les signes d'un malaise cardiaque
- La procédure d'appel aux services d'urgence

Examen Physique de la Victime

- Évaluation des signes vitaux
- Mise en pratique avec des scénarios simulés

Utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)

- Présentation du défibrillateur et son fonctionnement
- Démonstration pratique sur l'utilisation du DAE
- Exercices pratiques en binômes avec des simulateurs de DAE

Simulation de Cas Pratiques

- Mise en situation avec des scénarios réalistes
- Utilisation du DAE en situation d'urgence
- Application des premières consignes d'urgence

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné
Ensemble de vos collaborateurs

Prérequis
Aucun

Profil des intervenants
Formateurs SST certifié par l'INRS

Modalités d'évaluation
Cas concrets d'accidents simulés

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique
Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, mises en situation

Moyens pédagogique
Support de présentation, vidéos, mannequins (nourrisson, enfant et adulte), maquillage, DAE

Document pédagogique
Remise d'un livret "Le DEA" à chaque apprenant

Attribution finale
Certificat de formation

Textes applicables
Code du travail, articles R 4224-15 et R 4224-16 L 4121-1



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



02 41 30 65 15



info@prev-one.fr



www.prev-one.fr



PREVENTION DU RISQUE ELECTRIQUE



Prévention du risque électrique



Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.

L'habilitation doit être délivrée par l'employeur.

Elle spécifie la nature des opérations que l'habilité est autorisé à effectuer.

Avant de délivrer celle-ci, l'employeur doit s'assurer que la personne a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité.

L'employeur délivre, maintien ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes en vigueur. Il remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes.

Rappels réglementaire

- Code du travail article R 4544-8
- Code du travail article R 4544-10
- Norme française NF C 18 510



8 heures

PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE

BO - HO(V) - NON ELECTRICIEN (INITIALE ET RECYCLAGE)



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel non-électricien, encadrant des chantiers d'ordre non électrique dans des environnements électriques, de travailler en sécurité selon les préconisations de la norme NFC 18 510 de l'union technique de l'électricité.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- D'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants
- D'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions
- De respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux d'ordre non électrique
- D'assurer la sécurité d'un chantier vis-à-vis du risque électrique

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Modalité tronc commun (TC) :

- Les différentes grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, courant alternatif et continu
- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les différents domaines de tension
- Les zones d'environnement et leurs limites
- L'habilitation électrique : Principes, symboles et prescriptions
- La protection collective et individuel
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident dans un environnement électrique

Modalité exécutant travaux d'ordre non électrique (BO, H0"V") :

- Les acteurs concernés par les travaux
- Les limites de l'habilitation du chiffre "0"
- La zone de travail

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie

70 %

Pratique

30 %

En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Personnel non-électricien amené à exécuter des opérations d'ordre non électrique dans un environnement électrique

Prérequis

Comprendre les instructions de sécurité

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention des risques électrique

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative selon les préconisations de la NFC 18 510

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, étude de cas, exercices pratiques

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, valises pédagogique, kit de protection

Document pédagogique

Remise d'un livret "Le risque électrique" à chaque apprenant

Attribution finale

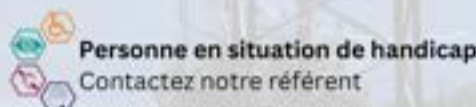
Certificat de formation

Textes applicables

Code du travail, articles R 4544-9 et R 4544-10
NFC 18 510



Maintien des connaissances
Tous les 3 ans



Avis d'habilitation remis à l'employeur - Pré-remplissage du titre d'habilitation électrique à faire signé obligatoirement par l'employeur



02 41 30 65 15



info@prev-one.fr



www.prev-one.fr

40



14 heures

PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE

BS - BE "MANOEUVRE" - NON ELECTRICIEN (INITIALE)

Compétences visées



Cette formation a pour finalité de permettre au personnel réalisant des interventions élémentaires en basse tension, de travailler en sécurité selon les préconisations de la Norme NF C 18 510 de l'union technique de l'électricité.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- De respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des basses tensions élémentaires
- D'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants
- D'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions
- De mettre en œuvre les procédures de remplacement, de raccordement en basse tension

JOUR 1

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Modalité tronc commun (TC)

- Les différentes grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, courant alternatif et continu
- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les différents domaines de tension
- Les zones d'environnement et leurs limites
- L'habilitation électrique : Principes, symboles et prescriptions
- La protection collective et individuel
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident dans un environnement électrique

JOUR 2

Modalité d'intervention en basse tension

- Les limites d'intervention du "BS" et du "BE Manoeuvre"
- Les documents utilisables
- Les EPI et l'outillage
- Mises en situations d'interventions

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Personnel non-électricien amené à exécuter des opérations d'ordre électrique dans un environnement électrique

Prérequis

Comprendre les instructions de sécurité

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention des risques électrique

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18 510

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, étude de cas, exercices pratiques

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, valises pédagogique, kit de protection

Document pédagogique

Remise d'un livret "Le risque électrique" à chaque apprenant

Attribution finale

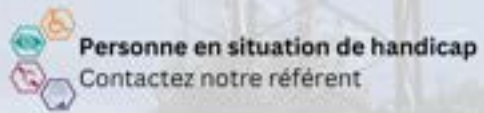
Certificat de formation

Textes applicables

Code du travail, articles R 4544-9 et R 4544-10
NF C 18 510



Maintien des connaissances
Tous les 3 ans



Avis d'habilitation remis à l'employeur - Pré-remplissage du titre d'habilitation électrique à faire signé obligatoirement par l'employeur

02 41 30 65 15

info@prev-one.fr

www.prev-one.fr



10 heures 30

PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE

BS - BE "MANOEUVRE" - NON ELECTRICIEN (RECYCLAGE)

Compétences visées



Cette formation a pour finalité de permettre au personnel réalisant des interventions élémentaires en basse tension, de travailler en sécurité selon les préconisations de la Norme NF C 18 510 de l'union technique de l'électricité.



[Demande de devis](#)



Objectifs (être capable)

- De respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des basses tensions élémentaires
- D'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants
- D'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions
- De mettre en œuvre les procédures de remplacement, de raccordement en basse tension

JOUR 1

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Modalité tronc commun (TC)

- Les différentes grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, courant alternatif et continu
- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les différents domaines de tension
- Les zones d'environnement et leurs limites
- L'habilitation électrique : Principes, symboles et prescriptions
- La protection collective et individuel
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident dans un environnement électrique

JOUR 2

Modalité d'intervention en basse tension

- Les limites d'intervention du "BS" et du "BE Manoeuvre"
- Les documents utilisables
- Les EPI et l'outillage
- Mises en situations d'interventions

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Personnel non-électricien amené à exécuter des opérations d'ordre électrique dans un environnement électrique

Prérequis

Avoir suivi la formation initiale

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention des risques électrique

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18 510

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, étude de cas, exercices pratiques

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, valises pédagogique, kit de protection

Document pédagogique

Remise d'un livret "Le risque électrique" à chaque apprenant

Attribution finale

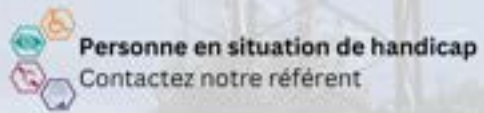
Certificat de formation

Textes applicables

Code du travail, articles R 4544-9 et R 4544-10
NF C 18 510



Maintien des connaissances
Tous les 3 ans



Avis d'habilitation remis à l'employeur - Pré-remplissage du titre d'habilitation électrique à faire signé obligatoirement par l'employeur

02 41 30 65 15

info@prev-one.fr

www.prev-one.fr



21 heures

PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE

B1(V)-B2(V) H1(V)-H2(V) / BR / BC-HC / BE-HE - ELECTRICIEN (INITIALE)



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour travailler en toute sécurité sur des installations électriques, en conformité avec les normes et réglementations en vigueur.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- Acquérir une compréhension approfondie des risques électriques et des mesures de prévention conformément à la norme NFC 18 510.
- Développer les compétences nécessaires pour travailler en toute sécurité sur des installations électriques, en respectant les règles générales de sécurité électrique.

Théorie

60 %

Pratique

40 %

JOUR 1

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Modalité tronc commun (TC)

- Les différentes grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, courant alternatif et continu
- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les différents domaines de tension
- Les zones d'environnement et leurs limites
- L'habilitation électrique : Principes, symboles et prescriptions
- La protection collective et individuel
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident dans un environnement électrique

JOUR 2

Modalité d'intervention BC-HC et B1-H1 et B2-H2

- Responsabilités et compétences
- Procédures de travail en basse et haute tension

Modalité d'intervention BR

- Responsabilités et compétences
- Notions sur les équipements électrique en basse tension
- Procédures de travail en basse tension

JOUR 3

Modalité d'intervention BE-HE

- Responsabilités et compétences
- Evaluation des risques et protection individuelle
- Procédures de travail en basse et haute tension

Visite des installations et ouvrages

- (Pour nos formations dans vos locaux)

Evaluation

- Exercices pratiques de mise en situation
- Evaluations théorique

Bilan de fin de formation

- Recueil de la satisfaction des stagiaires

En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Personnel électricien amené à exécuter des opérations d'ordre électrique dans un environnement électrique

Prérequis

Comprendre les instructions de sécurité

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention des risques électrique

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18 510

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, étude de cas, exercices pratiques

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, valises pédagogique, kit de protection

Document pédagogique

Remise d'un livret "Le risque électrique" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de formation

Textes applicables

Code du travail, articles R 4544-9 et R 4544-10
NF C 18 510



Maintien des connaissances
Tous les 3 ans



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Avis d'habilitation remis à l'employeur - Pré-remplissage du titre d'habilitation électrique à faire signé obligatoirement par l'employeur



02 41 30 65 15



info@prev-one.fr



www.prev-one.fr

43



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour travailler en toute sécurité sur des installations électriques, en conformité avec les normes et réglementations en vigueur.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- Acquérir une compréhension approfondie des risques électriques et des mesures de prévention conformément à la norme NFC 18 510.
- Développer les compétences nécessaires pour travailler en toute sécurité sur des installations électriques, en respectant les règles générales de sécurité électrique.

Théorie

60 %

Pratique

40 %

JOUR 1

MATIN

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Modalité tronc commun (TC) :

- Les différentes grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, courant alternatif et continu
- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les différents domaines de tension
- Les zones d'environnement et leurs limites
- L'habilitation électrique : Principes, symboles et prescriptions
- La protection collective et individuel
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident dans un environnement électrique

APRES-MIDI

Rappels des modalités d'intervention

- BC-HC
- B1-H1 et B2-H2
- BR
- BE-HE

JOUR 2

MATIN

Visite des installations et ouvrages

- (Pour nos formations dans vos locaux)

Evaluation

- Exercices pratiques de mise en situation
- Evaluations théorique

Bilan de fin de formation

- Recueil de la satisfaction des stagiaires



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Maintien des connaissances
Tous les 3 ans

En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Personnel électricien amené à exécuter des opérations d'ordre électrique dans un environnement électrique

Prérequis

Avoir suivi la formation initiale

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention des risques électrique

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18 510

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, étude de cas, exercices pratiques

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, valises pédagogique, kit de protection

Document pédagogique

Remise d'un livret "Le risque électrique" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de formation

Textes applicables

Code du travail, articles R 4544-9 et R 4544-10
NF C 18 510





PREVENTION DES RISQUES PHYSIQUES





Prévention des risques physiques

Les risques liés à l'activité physique à l'origine de troubles musculo-squelettiques entrent complètement dans le champ d'action des articles L 4121-1 et L 4121-2. Ainsi, une fois leur évaluation réalisée, l'employeur doit organiser une formation pour informer les opérateurs des risques qu'ils encourent à utiliser de mauvais gestes ou de mauvaises postures et leur enseigner la conduite à tenir afin de limiter leurs impacts sur la santé.

La sensibilisation joue donc un rôle crucial dans le milieu professionnel en favorisant la santé et le bien-être des employés. Les formations en gestes et postures offrent une compréhension approfondie des mouvements corporels appropriés, réduisant ainsi le risque de troubles musculo-squelettiques. En outre, ils renforcent la productivité en prévenant les accidents liés à une mauvaise posture. Investir dans ces formations témoigne d'une préoccupation pour la santé des employés, améliorant ainsi le climat de travail et la performance globale de l'entreprise.

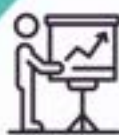
Rappels réglementaire

- Code du travail article R 4541-8
- Code du travail article L 4121-1
- Code du travail article L 4121-2



14 heures

DEVENIR ACTEUR EN PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE (PRAP) - IBC - INITIALE



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre au salarié de contribuer à la mise en œuvre de la prévention des risques, par des améliorations techniques et organisationnelles, pour la maîtrise des risques.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- De se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement
- D'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- De participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Jour 1

Matin

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Introduction et Sensibilisation

- Introduction à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)
- Réglementation et obligations en matière de santé et sécurité au travail
- Identification des risques spécifiques à l'activité physique
- Présentation des statistiques sur les accidents liés à l'activité physique

Après-midi

Analyse des Situations de Travail

- Analyse des postures de travail et des gestes techniques
- Identification des gestes à risque
- Évaluation des contraintes physiques
- Exercices pratiques d'observation et d'analyse des situations de travail

Jour 2

Matin

Prévention des Risques

- Principes de base de l'ergonomie
- Techniques de manutention manuelle et mécanique
- Utilisation des équipements de protection individuelle (EPI)
- Sensibilisation à l'importance de la condition physique

Après-midi

Mise en Situation Pratique

- Exercices pratiques de manipulation et de déplacement d'objets
- Simulations de situations de travail à risque
- Utilisation des techniques apprises pour minimiser les risques
- Retours d'expérience et discussion

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Ensemble de vos collaborateurs

Prérequis

Aucun

Profil des intervenants

Formateurs PRAP certifié par l'INRS

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, étude de cas, mises en situation

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, caisses de manutention, cartons lestés

Document pédagogique

Remise d'un livret "Acteur en prévention des risques liés à l'activité physique" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de formation, carte de certification PRAP IBC

Textes applicables

Code du travail, articles L 4121-1 et suivants
Code du travail, articles R 4541-1 et suivants
Documents de référence de l'INRS



Maintien des connaissances
7 heures tous les 24 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



02 41 30 65 15



info@prev-one.fr



www.prev-one.fr



7 heures

ACTEUR EN PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE (PRAP) - IBC - MAC

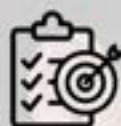


Compétences visées

Cette formation a pour finalité de maintenir et d'actualiser les compétences du salarié en matière de mise en œuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- De se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement
- D'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- De participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Matin

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Consolidation des Connaissances

- Retour sur les principes de base de la PRAP
- Actualisation des réglementations
- Révision des concepts clés
- Retour d'expérience depuis la dernière formation
- Partage d'anecdotes et de situations vécues
- Analyse des changements mis en place

Après-midi

Mise en Pratique et Actualisation

- Actualisation des techniques de manutention
- Nouvelles méthodes ou recommandations
- Utilisation d'équipements mis à jour
- Exercices pratiques de recyclage
- Manipulation d'objets
- Simulation de situations de travail à risque
- Échanges et conclusion
- Discussions sur les apprentissages du jour
- Planification des actions futures

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Personnel formé PRAP IBC

Prérequis

Avoir le certificat PRAP IBC

Profil des intervenants

Formateurs PRAP certifié par l'INRS

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, étude de cas, mises en situation

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, caisses de manutention, cartons lestés

Document pédagogique

Remise d'un livret "Acteur en prévention des risques liés à l'activité physique" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de formation, carte de certification PRAP IBC

Textes applicables

Code du travail, articles L 4121-1 et suivants
Code du travail, articles R 4541-1 et suivants
Documents de référence de l'INRS



Maintien des connaissances
7 heures tous les 24 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



02 41 30 65 15

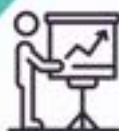


info@prev-one.fr



www.prev-one.fr

48



Compétences visées

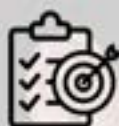
Cette formation a pour finalité de permettre au salarié de contribuer à sa propre sécurité par l'application des bonnes pratiques de sécurité physique et d'économie d'effort.



Demande de devis

Objectifs (être capable)

- De maîtriser des notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
- D'identifier les différentes atteinte à la santé susceptibles d'être encourues
- De mettre en œuvre les principes de sécurité physique et d'économie d'effort



Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Risques et Conséquences

- Identification des risques liés à des gestes et postures inappropriés
- Conséquences à court et à long terme sur la santé
- Études de cas pour illustrer les conséquences des mauvaises pratiques

Les Fondamentaux

- Principes de base des gestes et postures ergonomiques
- Démonstration des postures correctes pour différentes tâches
- Exercices pratiques pour développer une conscience corporelle

Ergonomie sur le lieu de travail

- Aménagement optimal du poste de travail
- Utilisation adéquate du mobilier et des outils
- Conseils pour éviter la fatigue musculaire et les troubles musculosquelettiques

Exercices Pratiques

- Session interactive avec des exercices pratiques adaptés aux situations de travail courantes
- Supervision et correction des participants pendant les exercices
- Retour d'expérience et partage des bonnes pratiques

Techniques de Levage et de Manipulation

- Principes de base pour soulever et manipuler des objets en toute sécurité
- Développement de la force et de la flexibilité
- Mises en situation pour pratiquer les techniques apprises

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Ensemble de vos collaborateurs

Prérequis

Aucun

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention des risques physiques

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, étude de cas, mises en situation

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, caisses de manutention, cartons lestés

Document pédagogique

Remise d'un livret "Gestes et Postures" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de formation

Textes applicables

Code du travail, articles L 4121-1 et suivants
Code du travail, articles R 4541-1 et suivants

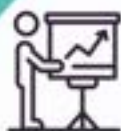


Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent





Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre au salarié de contribuer à sa propre sécurité par l'application des bonnes pratiques de sécurité physique et d'économie d'effort.



Demande de devis

Objectifs (être capable)



- De maîtriser des notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
- De mettre en œuvre les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Risques et Conséquences

- Identification des risques liés à des gestes et postures inappropriés
- Conséquences à court et à long terme sur la santé
- Études de cas pour illustrer les conséquences des mauvaises pratiques

Ergonomie sur le lieu de travail

- Aménagement optimal du poste de travail
- Utilisation adéquate du mobilier et des outils
- Conseils pour éviter la fatigue musculaire et les troubles musculosquelettiques

Techniques de Levage et de Manipulation

- Principes de base pour soulever et manipuler des objets en toute sécurité
- Développement de la force et de la flexibilité
- Mises en situation pour pratiquer les techniques apprises

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Ensemble de vos collaborateurs

Prérequis

Aucun

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention des risques physiques

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, étude de cas, mises en situation

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, caisses de manutention, cartons lestés

Document pédagogique

Remise d'un livret "Gestes et Postures" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de formation

Textes applicables

Code du travail, articles L 4121-1 et suivants
Code du travail, articles R 4541-1 et suivants



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



4 heures

ERGONOMIE AU POSTE DE TRAVAIL

ADMINISTRATIF



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre au salarié de contribuer à sa propre sécurité par l'application des bonnes pratiques de sécurité physique, d'économie d'effort et d'aménagement de poste.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- De maîtriser des notions élémentaires d'anatomie et de physiologie
- D'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain
- D'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- De maîtriser l'aménagement de son poste de travail

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Risques et Conséquences

- Identification des risques liés à des gestes et postures inappropriés
- Conséquences à court et à long terme sur la santé
- Études de cas pour illustrer les conséquences des mauvaises pratiques

Principes de Base de l'Ergonomie

- Posture correcte : assise, position des mains et des bras
- Réglage du siège, de la table, et de l'écran
- Importance de faire des pauses régulières

Aménagement du Poste de Travail

- Organisation de l'espace de travail
- Gestion des câbles et des accessoires
- Utilisation des équipements ergonomiques (claviers, souris, supports d'écran, etc.)

Activité Ludique - Jeu de Simulation Ergonomique

- Introduction d'un jeu de simulation en ligne ou sur table
- Les participants peuvent créer leur propre espace de travail virtuel ou physique en utilisant les principes d'ergonomie appris
- Discussion et rétroaction après le jeu

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Salariés sur poste administratif

Prérequis

Aucun

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention des risques physiques

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, étude de cas, mises en situation

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, caisses de manutention, cartons lestés

Document pédagogique

Remise d'un livret "Travail sur écran" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de formation

Textes applicables

Code du travail, articles L 4121-1 et suivants
Code du travail, articles R 4541-1 et suivants



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent





PREVENTION DES RISQUES CHIMIQUES



Prévention des risques chimiques

La prévention du risque chimique en entreprise revêt une importance capitale pour assurer la sécurité des travailleurs et maintenir un environnement professionnel sain.

Les substances chimiques utilisées dans divers secteurs peuvent présenter des dangers potentiels, allant des irritations cutanées aux risques graves pour la santé.

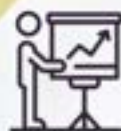
Les entreprises doivent avant tout mettre en place une évaluation rigoureuse des risques chimiques présents sur leur lieu de travail. Cela implique d'identifier les substances utilisées, d'évaluer leur toxicité et de déterminer les mesures de prévention appropriées.

La communication transparente des informations sur les produits chimiques, notamment par le biais d'étiquetages clairs, est essentielle.

La formation des employés est un maillon essentiel de la prévention. Les travailleurs doivent être informés des risques associés aux produits chimiques qu'ils manipulent et être éduqués sur les pratiques de sécurité, telles que l'utilisation d'équipements de protection individuelle.

Rappels réglementaire

- Code du travail article R 4412-38
- Code du travail article R 4121-2



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel de manipuler et d'utiliser en sécurité des produits chimiques utilisés dans le cadre de leur activité



Demande de devis

Objectifs (être capable)

- D'identifier les prescriptions réglementaires relatives à la prévention du risque chimique
- D'évaluer les risques liés aux agents chimiques pour la sécurité et la santé des travailleurs
- De définir les mesures de prévention destinés à supprimer ou à réduire le risque



Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Introduction

- Discussion sur l'importance de la sensibilisation aux produits chimique dans le milieu de travail

Notions Fondamentales sur les Produits Chimiques

- Les différentes catégories de produits chimiques et leurs utilisations
- Identification des symboles de danger, des étiquettes et des fiches de données de sécurité (FDS)
- Discussion sur les propriétés des produits chimiques (toxicité, inflammabilité, réactivité, etc.)

Evaluation des risques chimiques

- Méthodes d'évaluation des risques chimiques
- Analyse des scénarios d'exposition potentielle
- Utilisation d'exemples concrets pour illustrer le processus d'évaluation

Prévention des Risques et Équipements de Protection

- Les principes de base de la prévention des risques chimiques
- Les équipements de protection individuelle (EPI) et leur utilisation correcte
- Les bonnes pratiques de manipulation et de stockage des produits chimiques

Gestion des Situations d'Urgence

- Rôle des équipes d'intervention d'urgence
- Techniques de gestion des incidents chimiques
- Élaboration des plans d'urgence en cas de fuite, d'incendie ou d'exposition
- Communication pendant les situations d'urgence
- Exercices pratiques de gestion de scénarios d'urgence

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Collaborateurs manipulant des produits chimiques

Prérequis

Être capable de lire les fiches de données de sécurité

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention des risques chimiques

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, kit EPI, Kit accident de versement

Document pédagogique

Remise d'un livret "Gestion des produits chimiques" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de formation

Textes applicables

Code du travail, articles L 4412-1 et R 4412-1 à R 4412-160
Réglementation REACH

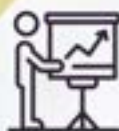


Maintien des connaissances tous mois consécutifs un recyclage tous les 12 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent





Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel de manipuler et d'utiliser en sécurité des produits chimiques utilisés dans le cadre de leur activité



Demande de devis

Objectifs (être capable)



- D'identifier les prescriptions réglementaires relatives à la prévention du risque chimique
- D'évaluer les risques liés aux agents chimiques pour la sécurité et la santé des travailleurs
- De définir les mesures de prévention destinés à supprimer ou à réduire le risque

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Introduction

- Discussion sur l'importance de la sensibilisation aux produits chimiques dans le milieu de travail

Identification des risques chimiques

- Présentation des différents types de produits chimiques présents dans l'environnement de travail
- Reconnaissance des symboles de danger, des étiquettes et des fiches de données de sécurité (FDS)

Prévention et gestion des risques

- Les bonnes pratiques de manipulation des produits chimiques
- L'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI)
- Les procédures d'urgence en cas d'exposition ou de déversement

Stockage et élimination des produits

- Les bonnes pratiques de stockage des produits chimiques
- Les procédures d'élimination des déchets chimiques
- La gestion des stocks et des inventaires

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Collaborateurs manipulant des produits chimiques

Prérequis

Être capable de lire les fiches de données de sécurité

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention des risques chimiques

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, kit EPI, Kit accident de déversement

Document pédagogique

Remise d'un livret "Gestion des produits chimiques" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de formation

Textes applicables

Code du travail, articles L 4412-1 et R 4412-1 à R 4412-160
Réglementation REACH



Maintien des connaissances tous mois conseillant un recyclage tous les 12 mois





PREVENTION DE LA SANTE ET DE LA SECURITE
AU TRAVAIL



Un engagement indispensable !

La promotion de la santé et de la sécurité au travail est un impératif incontournable dans toute entreprise soucieuse du bien-être de ses employés.

En effet, la santé et la sécurité des travailleurs sont des éléments essentiels pour garantir un environnement professionnel sain, productif et respectueux des normes légales.

Investir dans la santé et la sécurité au travail présente de nombreux avantages pour les entreprises.

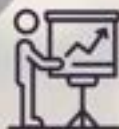
En plus de réduire les coûts liés aux accidents et aux arrêts de travail, cela renforce la motivation et l'engagement des employés, ce qui se traduit par une augmentation de la productivité et de la qualité du travail.

La prévention des risques PsychoSociaux !

Bien que souvent négligée, la promotion de la santé mentale au travail est essentielle pour favoriser un environnement professionnel équilibré et productif. Des actions ciblées visant à sensibiliser et à soutenir les employés dans la gestion du stress et des risques psychosociaux sont cruciales pour cultiver un climat de bien-être au sein de l'entreprise.

Rappels réglementaire

- Code du travail article L 4121-1
- Code du travail article L 4121-2



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre aux apprenants de comprendre l'importance de la gestion des risques Psychosociaux (RPS)



[Demande de devis](#)

Objectifs (être capable)

- Définir les risques psychosociaux (RPS) et leurs conséquences individuelles et collectives
- Repérer les facteurs de RPS au travail
- Connaître les grands principes de prévention des RPS au travail
- Réagir face à une situation de matérialisation de risque psychosocial



Théorie



JOUR 1

Pratique



JOUR 2

MATIN

Introduction

- Présentation du formateur et des participants
- Présentation des objectifs de la formation
- La prévention, définition et notions de base (les facteurs GOLLAC)
- Définition des risques psychosociaux (RPS), notions de base
- Le cadre juridique de la prévention des RPS

APRES-MIDI

Les interlocuteurs en matière de prévention des RPS

- Rôle de l'employeur et du CSE
- Le référent harcèlement sexuel et agissement sexistes

Les différentes étapes d'une démarche de prévention

- Prédiagnostic
- Constitution d'un groupe de projet
- Diagnostic approfondi
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'action
- Suivi de la démarche et des indicateurs

Les outils de dépistage des RPS

- Les indicateurs
- L'observation de situation de travail
- Les questionnaires
- Les entretiens individuels

MATIN

L'intégration des RPS dans le document unique

- Les RPS et le document unique
- La mise en œuvre de la démarche

La prévention des RPS

- Les différents niveaux de prévention
- La prise en charge des collaborateurs en souffrance

Le manager et la prévention des RPS

- La place des managers dans la prévention des RPS
- Les signaux d'alerte
- Les leviers d'amélioration du bien-être et de l'efficacité au travail (rapport LACHMAN)

APRES-MIDI

La prévention des RPS dans la conduite du changement

La qualité de vie au travail

9 conseils pour agir au quotidien

Autres informations utiles

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Responsables des ressources humaines, Chargés de prévention santé-sécurité, Membres du CSE/CSSCT, Managers d'équipe

Prérequis

Aucun

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention des risques Psychosociaux

Modalités d'évaluation

- Evaluation continue sur la participation active des apprenants
- Auto-évaluation : Réflexion des apprenants sur la manière dont ils envisagent d'appliquer ces connaissances

Méthodes pédagogique

Atelier interactif, jeux de rôles, débat, retour d'expérience, atelier ludique

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, infographie, ressource en ligne

Document pédagogique

Remise d'un livret "Prévention des risques psychosociaux" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de réalisation

Textes applicables

Code du Travail - Article L4121-1
Loi n° 2010-241 du 9 mars 2010
Accord National Interprofessionnel (ANI) sur le stress au travail (2008)



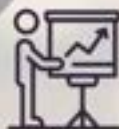
Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



7 heures



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre aux apprenants de comprendre l'importance de la gestion des risques Psychosociaux (RPS)



[Demande de devis](#)

Objectifs (être capable)



- Définir les risques psychosociaux (RPS) et leurs conséquences individuelles et collectives
- Repérer les facteurs de RPS au travail
- Connaître les grands principes de prévention des RPS au travail

Théorie



MATIN

Pratique



APRES-MIDI

Introduction

- Présentation du formateur et des participants
- Présentation des objectifs de la formation
- La prévention, définition et notions de base (les facteurs GOLLAC)
- Définition des risques psychosociaux (RPS) et notions de base
- Le cadre juridique de la prévention des RPS

Les interlocuteurs en matière de prévention des RPS

- Rôle de l'employeur et du CSE
- Le référent harcèlement sexuel et agissement sexistes

Les différentes étapes d'une démarche de prévention

- Prédiagnostic
- Constitution d'un groupe de projet
- Diagnostic approfondi
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'action
- Suivi de la démarche et des indicateurs

Les outils de dépistage des RPS

- Les indicateurs
- L'observation de situation de travail

L'intégration des RPS dans le document unique

- Les RPS et le document unique
- La mise en œuvre de la démarche

La prévention des RPS

- Les différents niveaux de prévention
- La prise en charge des collaborateurs en souffrance

Le manager et la prévention des RPS

- La place des managers dans la prévention des RPS
- Les signaux d'alerte

La prévention des RPS dans la conduite du changement

9 conseils pour agir au quotidien

Autres informations utiles

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Ensemble de vos collaborateurs

Prérequis

Aucun

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention des risques Psychosociaux

Modalités d'évaluation

- Evaluation continue sur la participation active des apprenants
- Auto-évaluation : Réflexion des apprenants sur la manière dont ils envisagent d'appliquer ces connaissances

Méthodes pédagogique

Atelier interactif, jeux de rôles, débat, retour d'expérience, atelier ludique

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, infographie, ressource en ligne

Document pédagogique

Remise d'un livret "Prévention des risques psychosociaux" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de réalisation

Textes applicables

Code du Travail - Article L4121-1
Loi n° 2010-241 du 9 mars 2010
Accord National Interprofessionnel (ANI) sur le stress au travail (2008)



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi est délivrée au titre de la loi n° 2018-1024 du 11 octobre 2018 relative à l'obligation de certification professionnelle.

Maintien des connaissances

Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



02 41 30 65 15



info@prev-one.fr



www.prev-one.fr



4 heures

SENSIBILISATION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre aux apprenants de comprendre l'importance de la gestion des risques Psychosociaux (RPS)



Demande de devis

Objectifs (être capable)



- Définir les risques psychosociaux (RPS) et leurs conséquences individuelles et collectives
- Connaître les grands principes de prévention des RPS au travail

Théorie



Pratique



Introduction

- Présentation du formateur et des participants
- Présentation des objectifs de la formation
- La prévention, définition et notions de base (les facteurs GOLLAC)
- Définition des risques psychosociaux (RPS), notions de base
- Le cadre juridique de la prévention des RPS

Les interlocuteurs en matière de prévention des RPS

- Rôle de l'employeur et du CSE
- Le référent harcèlement sexuel et agissement sexistes

Les différentes étapes d'une démarche de prévention

- Prédiagnostic

Les outils de dépistage des RPS

- Les indicateurs

L'intégration des RPS dans le document unique

- Les RPS et le document unique

La prévention des RPS

- Les différents niveaux de prévention

La prévention des RPS dans la conduite du changement

9 conseils pour agir au quotidien

Autres informations utiles

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Ensemble de vos collaborateurs

Prérequis

Aucun

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention des risques Psychosociaux

Modalités d'évaluation

- Evaluation continue sur la participation active des apprenants
- Auto-évaluation : Réflexion des apprenants sur la manière dont ils envisagent d'appliquer ces connaissances

Méthodes pédagogique

Atelier interactif, jeux de rôles, débat, retour d'expérience, atelier ludique

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, infographie, ressource en ligne

Document pédagogique

Remise d'un livret "Sensibilisation des risques psychosociaux" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de réalisation

Textes applicables

Code du Travail - Article L4121-1
Loi n° 2010-241 du 9 mars 2010
Accord National Interprofessionnel (ANI) sur le stress au travail (2008)



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



7 heures

FORMATION QUALITE DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

Compétences visées



Cette formation a pour finalité de permettre aux apprenants de comprendre l'importance de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)



[Demande de devis](#)

Objectifs (être capable)



- Définir la qualité de vie et les conditions de travail
- Connaître les principes et techniques afin d'améliorer la qualité de vie et les conditions de travail
- Proposer des pistes d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail dans l'entreprise

Théorie



Pratique



Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Introduction à la qualité de vie au travail

- Définition de la qualité de vie au travail
- Pourquoi la qualité de vie au travail est importante pour les individus et les organisations
- Les conséquences d'une mauvaise qualité de vie au travail

Facteurs influençant la qualité de vie au travail

- Les facteurs psychosociaux : stress, charge de travail, relations interpersonnelles
- L'environnement physique : ergonomie, sécurité, confort
- L'équilibre vie professionnelle-vie personnelle

Techniques pour améliorer la qualité de vie au travail

- Gestion du stress : techniques de relaxation, gestion du temps
- Promotion du bien-être physique : ergonomie du poste de travail, pauses régulières, exercice physique
- Favoriser un environnement de travail positif : communication efficace, reconnaissance, encouragement

Cas pratiques et études de cas

- Analyse de cas concrets de situations liées à la qualité de vie au travail
- Mise en pratique des techniques apprises lors des sessions précédentes
- Discussion en groupe pour partager des expériences et des solutions

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

En Intra ou en Inter-entreprise

De 4 à 10 personnes

Public concerné
Ensemble de vos collaborateurs

Prérequis
Aucun

Profil des intervenants
Formateurs spécialisés en prévention de la qualité de vie et des conditions de travail

Modalités d'évaluation

- Evaluation continue sur la participation active des apprenants
- Auto-évaluation : Réflexion des apprenants sur la manière dont ils envisagent d'appliquer ces connaissances

Méthodes pédagogique
Atelier interactif, jeux de rôles, débat, retour d'expérience, atelier ludique

Moyens pédagogique
Support de présentation, vidéos, infographie, ressource en ligne

Document pédagogique
Remise d'un livret "Qualité de vie et conditions de travail" à chaque apprenant

Attribution finale
Certificat de réalisation

Textes applicables
Code du Travail - Articles L 4121-1 et 2



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



7 heures

FORMATION REFERENT HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES (RHSAS)



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de pouvoir identifier, prévenir et gérer les situations de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes au sein de l'organisation.



Demande de devis

Objectifs (être capable)



- Identifier les comportements constitutifs de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes, ainsi que les conséquences pour les individus et l'organisation.
- Acquérir les compétences nécessaires pour prévenir et sensibiliser efficacement au harcèlement sexuel et aux agissements sexistes au sein de l'organisation.

Théorie



Pratique



Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Comprendre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

- Définitions et concepts clés
- Loi et cadre réglementaire en vigueur
- Conséquences pour les individus et l'organisation

Reconnaître et prévenir le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

- Identifier les comportements à risque
- Les signaux d'alerte
- Bonnes pratiques de prévention au sein de l'organisation
- Stratégies de sensibilisation et de communication

Intervention et gestion des situations de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes

- Procédures à suivre en cas de signalement
- Accompagnement des victimes
- Rôle et responsabilités du référent
- Gestion des situations délicates et conflits

Mise en pratique et études de cas

- Exercices pratiques de gestion de cas concrets
- Analyse de situations rencontrées dans le cadre professionnel
- Simulation de scénarios pour renforcer les compétences

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

En Intra ou en Inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Personnel désigné, élus du CSE

Prérequis

Aucun

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention du harcèlement sexuel et agissements sexistes

Modalités d'évaluation

- Evaluation continue sur la participation active des apprenants
- Auto-évaluation : Réflexion des apprenants sur la manière dont ils envisagent d'appliquer ces connaissances

Méthodes pédagogique

Atelier interactif, jeux de rôles, débat, retour d'expérience, atelier ludique

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, infographie, ressource en ligne

Document pédagogique

Remise d'un livret "Sensibilisation du harcèlement sexuel et agissements sexistes" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de réalisation

Textes applicables

Code du Travail - Article L 2314-1



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois

02 41 30 65 15

info@prev-one.fr

www.prev-one.fr



Compétences visées

Cette formation vous permettra de devenir un acteur clé de la sécurité au travail avec notre formation de référent en santé et sécurité, conforme aux normes légales françaises.



[Demande de devis](#)

Objectifs (être capable)



- Renforcer la compréhension des réglementations en matière de santé et sécurité au travail
- Développer les compétences de communication et de sensibilisation pour mobiliser efficacement les équipes autour des pratiques sécuritaires et promouvoir une culture de sécurité durable.

Théorie



Pratique



Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Introduction à la santé et sécurité au travail

- Comprendre le cadre réglementaire en matière de santé et sécurité au travail
- Identifier les principaux risques professionnels et leurs conséquences
- Reconnaître les acteurs de la prévention et leurs responsabilités

Évaluation des risques et plan d'action

- Maîtriser les méthodologies d'évaluation des risques professionnels
- Utiliser les outils d'analyse des risques tels que le DUER et les fiches de poste
- Élaborer un plan d'action préventif adapté

Communication et sensibilisation

- Comprendre l'importance de la communication en santé et sécurité au travail
- Maîtriser les techniques de communication efficace
- Créer des outils de sensibilisation adaptés

Gestion des situations d'urgence et obligations de l'employeur en matière de secourisme en entreprise

- Connaître les différentes situations d'urgence en milieu professionnel
- Comprendre les obligations de l'employeur en matière de secourisme selon la législation en vigueur
- Organiser les secours en entreprise et connaître les procédures à suivre en cas d'accident ou de situation d'urgence

Suivi et évaluation des actions en santé et sécurité au travail

- Mettre en place une démarche d'amélioration continue en santé et sécurité au travail.
- Utiliser des outils de suivi et d'évaluation pour mesurer l'efficacité des actions préventives.
- Élaborer un plan de suivi des actions préventives pour assurer leur pérennité.

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné
Personnel désigné

Prérequis
Aucun

Profil des intervenants
Formateurs spécialisés en santé et sécurité au travail

Modalités d'évaluation

- Évaluation continue sur la participation active des apprenants
- Auto-évaluation : Réflexion des apprenants sur la manière dont ils envisagent d'appliquer ces connaissances

Méthodes pédagogique
Atelier interactif, jeux de rôles, débat, retour d'expérience, atelier ludique

Moyens pédagogique
Support de présentation, vidéos, infographie, ressource en ligne

Document pédagogique
Remise d'un livret "Réfèrent Santé et Sécurité au Travail" à chaque apprenant

Attribution finale
Certificat de réalisation

Textes applicables
Code du Travail - Articles L 4121-1 et 2



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



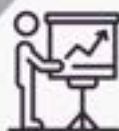
Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



21 heures

FORMATION DES MEMBRES DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE)

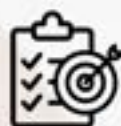
Compétences visées



La formation du CSE vise à doter les membres élus des compétences nécessaires pour remplir efficacement leurs missions, en comprenant les bases légales, en assurant la santé et la sécurité au travail, en maîtrisant le fonctionnement pratique du CSE.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- Comprendre le rôle et les missions du CSE selon le Code du Travail français
- Maîtriser les dispositions légales et réglementaires (Articles L4121-1 et suivants)

Théorie



Pratique



Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Connaissance des bases légales et réglementaires du CSE

- Comprendre le rôle et les missions du CSE selon le Code du Travail français
- Maîtriser les dispositions légales et réglementaires (Articles L4121-1 et suivants)
- Introduction au CSE et à ses missions

Santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)

- Identifier les responsabilités du CSE en matière de SSCT
- Savoir mener des actions concrètes pour améliorer les conditions de travail
- Étude de cas et discussions sur les actions à entreprendre

Fonctionnement pratique du CSE

- Comprendre le fonctionnement des réunions et des commissions du CSE
- Savoir établir un ordre du jour et prendre des décisions
- Organisation des réunions du CSE
- Composition et rôle des différentes commissions

Relations avec l'employeur et communication

- Apprendre à négocier et à consulter l'employeur
- Améliorer la communication interne et externe du CSE

Gestion des ressources et des conflits

- Connaître les ressources disponibles pour le CSE
- Savoir gérer les conflits au sein du CSE

Évaluation et conclusion

- Évaluer la formation et ses impacts sur les participants

Bilan de fin de formation

- Recueil de la satisfaction des stagiaires

En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Elus du CSE

Prérequis

Être membre du CSE

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en santé et sécurité au travail

Modalités d'évaluation

- Évaluation continue sur la participation active des apprenants
- Auto-évaluation : Réflexion des apprenants sur la manière dont ils envisagent d'appliquer ces connaissances

Méthodes pédagogique

Atelier interactif, jeux de rôles, débat, retour d'expérience, atelier ludique

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, infographie, ressource en ligne

Document pédagogique

Remise d'un livret "Le Comité Social et Economique" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de réalisation

Textes applicables

Code du Travail - Article L2311-1



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



La certification Qualiopi a été délivrée au titre de la loi n° 2019-778 relative à l'évaluation des formations professionnelles

Ministère de l'Éducation nationale

Maintien des connaissances

Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



02 41 30 65 15



info@prev-one.fr



www.prev-one.fr



SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES



LE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES



Les agents de sécurité incendie SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne) jouent un rôle vital au sein des Etablissements Recevant du Public (ERP) et Immeubles de Grande Hauteur (IGH). Leur présence et leurs compétences sont cruciales pour assurer la sécurité des occupants en cas d'incendie et contribuent à la prévention des risques.

L'une des responsabilités clés des agents SSIAP est de mettre en œuvre les mesures de prévention incendie définies par la réglementation. Ils veillent à la conformité des installations, assurent la maintenance des équipements de sécurité, et effectuent des rondes de surveillance pour détecter tout signe de danger potentiel.

En cas d'incident, ces agents sont formés pour intervenir rapidement et efficacement. Leur réactivité peut faire la différence.

Par ailleurs, les agents SSIAP jouent un rôle pédagogique en sensibilisant les occupants aux comportements à adopter en cas d'incendie.

Rappels réglementaire

- Arrêté du 25 juin 1980 modifié : Etablissement recevant du public
- Arrêté du 30 décembre 2011 : Immeuble de grande hauteur
- Arrêté du 02 mai 2005 modifié : Missions, emploi et qualification des agents de sécurité incendie



67 heures
(Hors examen)

SSIAP 1 - INITIALE

AGENT DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE



Compétences visées

Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer les missions d'agents de sécurité incendie et d'assistance aux personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et immeubles de grande hauteur (IGH).



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- D'assurer la prévention des incendies et de sensibiliser les employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance aux personnes
- De réaliser l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- D'alerter et d'accueillir les secours extérieurs en cas d'incident
- D'intervenir de façon précoce face aux incendies, d'accompagner l'évacuation du public et de porter assistance aux personnes
- De participer à l'exploitation du PC de sécurité incendie

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Le feu et ses conséquences

- La combustion
- Le comportement au feu

La sécurité incendie

- Principes de classement des établissements
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement
- Evacuation
- Désenfumage
- Eclairage de sécurité
- Moyens de secours

Les installations techniques

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Les colonnes sèches et humides
- Installations fixes d'extinction automatique
- Les système de sécurité incendie (SSI)

Le rôle et les missions des agents de sécurité incendie

- Les consignes de sécurité et la main courante
- Les rondes de sécurité et la surveillance des travaux
- La mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants
- Visites et mises en situation d'intervention : ERP avec SSI et IGH

Examen

- QCM
- Ronde de sécurité

Bilan de fin de formation

- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Prérequis

- Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante et à alerter les secours
- Aptitude médicale de moins de 3 mois
- Titulaire du PSC 1 (moins de 2 ans) ou du SST/PSE valide

Théorie



Pratique



En intra



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Personnel souhaitant travailler en ERP ou IGH

Profil des intervenants

Formateurs titulaire du SSIAP 2 ou du SSIAP 3

Modalités d'évaluation

- Une épreuve écrite QCM
- Une épreuve pratique (ronde avec anomalies et sinistres)

L'examen se déroule devant un jury présidé par le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant

Méthodes pédagogique

Apports théoriques - Alternance entre théorie et mise en situation - Présentation Power Point - vidéo

Moyens pédagogique

Volet de désenfumage - clapet coupe-feu - blocs d'éclairage de sécurité - SSI Cat A - extincteurs - aire de feu - RIA

Document pédagogique

Remise d'un livret "SSIAP 1 - Agent de sécurité incendie" à chaque apprenant

Attribution finale

Diplôme d'agent de sécurité incendie SSIAP 1

Textes applicables

Arrêté du 25 juin 1980
Arrêté du 30 décembre 2011
Arrêté du 02 mai 2005



Maintien des connaissances
34 heures tous les 3 ans



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Après la certification : Formation SSIAP 2
Agent de sécurité incendie - Code ROME : K2502 - K2503 - K1705 - K1706 - L1509



44 heures

SSIAP 1 - INITIALE

(MODULE COMPLEMENTAIRE POUR SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRE)



Compétences visées

Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer les missions d'agents de sécurité incendie et d'assistance aux personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et immeubles de grande hauteur (IGH).



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- D'assurer la prévention des incendies et de sensibiliser les employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance aux personnes
- De réaliser l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- D'alerter et d'accueillir les secours extérieurs en cas d'incident
- D'intervenir de façon précoce face aux incendies, d'accompagner l'évacuation du public et de porter assistance aux personnes
- De participer à l'exploitation du PC de sécurité incendie

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

La sécurité incendie

- Principes de classement des établissements
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement
- Evacuation
- Désenfumage
- Eclairage de sécurité
- Moyens de secours

Les installations techniques

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Les colonnes sèches et humides
- Installations fixes d'extinction automatique
- Les système de sécurité incendie (SSI)

Le rôle et les missions des agents de sécurité incendie

- Les consignes de sécurité et la main courante
- Les rondes de sécurité et la surveillance des travaux
- La mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants
- Visites et mises en situation d'intervention : ERP avec SSI et IGH

Bilan de fin de formation

- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Prérequis

- Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante et à alerter les secours
- Aptitude médicale de moins de 3 mois
- Titulaire du PSC 1 (moins de 2 ans) ou du SST/PSE valide

Théorie



Pratique



En intra



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Sapeurs-pompiers volontaires souhaitant travailler en ERP ou IGH

Profil des intervenants

Formateurs titulaire du SSIAP 2 ou du SSIAP 3

Modalités d'évaluation

- Une épreuve écrite QCM
- Une épreuve pratique (ronde avec anomalies et sinistres)
- Evaluation sommative

Méthodes pédagogique

Apports théoriques - Alternance entre théorie et mise en situation - Présentation Power Point - vidéo

Moyens pédagogique

Volet de désenfumage - clapet coupe-feu - blocs d'éclairage de sécurité - SSI Cat A - extincteurs - aire de feu - RIA -

Document pédagogique

Remise d'un livret "SSIAP 1 - Agent de sécurité incendie" à chaque apprenant

Attribution finale

Diplôme d'agent de sécurité incendie SSIAP 1 par équivalence

Textes applicables

Arrêté du 25 juin 1980
Arrêté du 30 décembre 2011
Arrêté du 02 mai 2005



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Maintien des connaissances
34 heures tous les 3 ans

Après la certification : Formation SSIAP 2
Agent de sécurité incendie - Code ROME : K2502 - K2503 - K1705 - K1706 - L1509



02 41 30 65 15



info@prev-one.fr



www.prev-one.fr



14 heures

SSIAP 1 - RECYCLAGE

AGENT DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE

Compétences visées



Cette formation a pour finalité de permettre de maintenir les connaissances des agents de sécurité incendie SSIAP 1.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- D'assurer les prévention des incendies et de sensibiliser les employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance aux personnes
- De réaliser l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- D'alerter et d'accueillir les secours extérieurs en cas d'incident
- D'intervenir de façon précoce face aux incendies, d'accompagner l'évacuation du public et de porter assistance aux personnes
- De participer à l'exploitation du PC de sécurité incendie

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Le feu et ses conséquences

- La combustion
- Le comportement au feu

La sécurité incendie

- Principes de classement des établissements
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement
- Evacuation
- Désenfumage
- Eclairage de sécurité
- Moyens de secours

Les installations techniques

- Installations électriques
- Les colonnes sèches et humides
- Installations fixes d'extinction automatique
- Les système de sécurité incendie (SSI)

Le rôle et les missions des agents de sécurité incendie

- La mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours

Bilan de fin de formation

- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Prérequis

- Attestation de l'employeur justifiant au moins 1.607 heures
- Copie du diplôme initial
- Titulaire du PSC 1 (moins de 2 ans) ou du SST/PSE valide

Théorie



Pratique



En intra



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Titulaire du diplôme SSIAP 1 avant date anniversaire

Profil des intervenants

Formateurs titulaire du SSIAP 2 ou du SSIAP 3

Modalités d'évaluation

- Une épreuve écrite QCM
- Une épreuve pratique (ronde avec anomalies et sinistres)

Méthodes pédagogique

Apports théoriques - Alternance entre théorie et mise en situation - Présentation Power Point - vidéo

Moyens pédagogique

Volet de désenfumage - clapet coupe-feu - blocs d'éclairage de sécurité - SSI Cat A - extincteurs - aire de feu - RIA -

Document pédagogique

Remise d'un livret "SSIAP 1 - Agent de sécurité incendie" à chaque apprenant

Attribution finale

Renouvellement diplôme d'agent de sécurité incendie SSIAP 1

Textes applicables

Arrêté du 25 juin 1980
Arrêté du 30 décembre 2011
Arrêté du 02 mai 2005



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Maintien des connaissances
34 heures tous les 3 ans

Après la certification : Formation SSIAP 2
Agent de sécurité incendie - Code ROME : K2502 - K2503 - K1705 - K1706 - L1509



02 41 30 65 15



info@prev-one.fr



www.prev-one.fr



21 heures

SSIAP 1 - REMISE A NIVEAU

AGENT DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre d'assurer une remise à niveau des diverses connaissances pour intégrer un service de sécurité incendie et d'assistance à personnes en tant qu'SSIAP 1.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- D'assurer la prévention des incendies et de sensibiliser les employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance aux personnes
- De réaliser l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- D'alerter et d'accueillir les secours extérieurs en cas d'incident
- D'intervenir de façon précoce face aux incendies, d'accompagner l'évacuation du public et de porter assistance aux personnes
- De participer à l'exploitation du PC de sécurité incendie

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Le feu et ses conséquences

- La combustion
- Le comportement au feu

La sécurité incendie

- Principes de classement des établissements
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement
- Evacuation
- Désenfumage
- Eclairage de sécurité
- Moyens de secours

Les installations techniques

- Installations électriques
- Les colonnes sèches et humides
- Installations fixes d'extinction automatique
- Les systèmes de sécurité incendie (SSI)

Le rôle et les missions des agents de sécurité incendie

- Les consignes de sécurité et la main courante
- Les rondes de sécurité et la surveillance des travaux
- La mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

Bilan de fin de formation

- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Prérequis

- Copie du diplôme initial
- Aptitude médicale de moins de 3 mois
- Titulaire du PSC 1 (moins de 2 ans) ou du SST/PSE valide

Théorie



Pratique



En intra



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Titulaire du diplôme SSIAP 1 ayant dépassé la date anniversaire

Profil des intervenants

Formateurs titulaire du SSIAP 2 ou du SSIAP 3

Modalités d'évaluation

- Une épreuve écrite QCM
- Une épreuve pratique (ronde avec anomalies et sinistres)

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques - Alternance entre théorie et mise en situation - Présentation Power Point - vidéo

Moyens pédagogiques

Volet de désenfumage - clapet coupe-feu - blocs d'éclairage de sécurité - SSI Cat A - extincteurs - aire de feu - RiA -

Document pédagogique

Remise d'un livret "SSIAP 1 - Agent de sécurité incendie" à chaque apprenant.

Attribution finale

Renouvellement diplôme d'agent de sécurité incendie SSIAP 1

Textes applicables

Arrêté du 25 juin 1980
Arrêté du 30 décembre 2011
Arrêté du 02 mai 2005



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Maintien des connaissances
34 heures tous les 3 ans.

Après la certification : Formation SSIAP 2
Agent de sécurité incendie - Code ROME : K2502 - K2503 - K1705 - K1706 - L1509



02 41 30 65 15



info@prev-one.fr



www.prev-one.fr

70



70 heures
(Hors examen)

SSIAP 2 - INITIALE

CHEF D'EQUIPE DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE



Compétences visées

Cette formation a pour finalité d'acquérir les connaissances nécessaires pour encadrer les agents de sécurité incendie et d'assistance aux personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et immeubles de grandes hauteur (IGH).



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- De faire respecter l'hygiène et la sécurité au travail dans ses aspects de sécurité incendie et manager l'équipe de sécurité
- D'assurer la formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie
- De gérer la prévision technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux ...)
- De réaliser l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- De porter assistance aux personnes lors de situations d'urgence
- De participer à l'exploitation du PC de sécurité incendie

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Rôle et missions du chef d'équipe

- Gestion de l'équipe de sécurité
- Organisation de séances de formation
- Gestion des conflits, évaluation de l'équipe
- Information de la hiérarchie
- Application des consignes de sécurité
- Gestion des incidents techniques
- Délivrance du permis de feu

Manipulation du système de sécurité incendie

- Le système de détection incendie
- Le système de mise en sécurité incendie

Hygiène et sécurité du travail

- Le code du travail
- Connaître les commissions de sécurité incendie et d'accessibilité

Le PC de sécurité en situation de crise

- Gestion du PCS
- Conseils techniques

Visites et mises en situation d'intervention

Examen

- QCM
- Animation d'une séquence
- Gestion du PC en situation de crise

Bilan de fin de formation

- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Prérequis



- Aptitude médicale de moins de 3 mois
- Titulaire du PSC 1 (moins de 2 ans) ou du SST/PSE valide
- Copie du diplôme initial
- Avoir exercé l'emploi d'agent de service de sécurité pendant 1 607 heures durant les 24 derniers mois

Théorie



Pratique



En intra



De 4 à 10 personnes

Public concerné

SSIAP 1 souhaitant évoluer en tant que chef d'équipe

Profil des intervenants

Formateurs titulaire du SSIAP 2 ou du SSIAP 3

Modalités d'évaluation

- Une épreuve écrite QCM
- Une animation d'une séquence pédagogique en sécurité incendie
- Une épreuve pratique (Gestion du PC en situation de crise)

L'examen se déroule devant un jury présidé par le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant ainsi que 2 SSIAP 3 en poste

Méthodes pédagogique

Apports théoriques - Alternance entre théorie et mise en situation - Présentation Power Point - vidéo

Moyens pédagogique

Volet de désenfumage - clapet coupe-feu - blocs d'éclairage de sécurité - SSI Cat A - extincteurs - aire de feu - RIA -

Document pédagogique

Remise d'un livret "SSIAP 2 - Chef d'équipe de sécurité incendie" à chaque apprenant

Attribution finale

Diplôme d'agent de sécurité incendie SSIAP 2

Textes applicables

Arrêté du 25 juin 1980
Arrêté du 30 décembre 2011
Arrêté du 02 mai 2005



Maintien des connaissances 14 heures tous les 3 ans



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Après la certification : Formation SSIAP 3
Agent de sécurité incendie - Code ROME : K2502 - K2503 - K1705 - K1706 - L1509

02 41 30 65 15

info@prev-one.fr

www.prev-one.fr



14 heures

SSIAP 2 - RECYCLAGE

CHEF D'EQUIPE DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de maintenir les connaissances des chefs d'équipe de sécurité incendie SSIAP 2.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- De faire respecter l'hygiène et la sécurité au travail dans ses aspects de sécurité incendie et manager l'équipe de sécurité
- D'assurer la formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie
- De gérer la prévision technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux ...)
- De réaliser l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- De porter assistance aux personnes lors de situations d'urgence
- De participer à l'exploitation du PC de sécurité incendie

En intra



De 4 à 10 personnes

Théorie



Pratique



Public concerné

Titulaire du diplôme SSIAP 2 avant date anniversaire

Profil des intervenants

Formateurs titulaire du SSIAP 2 ou du SSIAP 3

Modalités d'évaluation

- Une épreuve écrite QCM
- Une animation d'une séquence pédagogique en sécurité incendie

Méthodes pédagogique

Apports théoriques - Alternance entre théorie et mise en situation - Présentation Power Point - vidéo

Moyens pédagogique

Volier de désenfumage - clapet coupe-feu - blocs d'éclairage de sécurité - SSI Cat A - extincteurs - aire de feu - RIA

Document pédagogique

Remise d'un livret "SSIAP 2 - Chef d'équipe de sécurité incendie" à chaque apprenant

Attribution finale

Renouvellement diplôme de chef d'équipe de sécurité incendie SSIAP 2

Textes applicables

Arrêté du 25 juin 1980
Arrêté du 30 décembre 2011
Arrêté du 02 mai 2005



Maintien des connaissances
14 heures tous les 3 ans

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Rôle et missions du chef d'équipe

- Organisation de séances de formation
- Gestion des conflits, évaluation de l'équipe
- Gestion des incidents techniques

Manipulation du système de sécurité incendie

- Le système de détection incendie
- Le système de mise en sécurité incendie

Hygiène et sécurité du travail

- Le code du travail

Le PC de sécurité en situation de crise

- Gestion du PC

Bilan de fin de formation

- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Prérequis

- Attestation de l'employeur justifiant au moins 1 607 heures
- Titulaire du PSC 1 (moins de 2 ans) ou du SST/PSE valide
- Copie du diplôme initial



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Maintien des connaissances
14 heures tous les 3 ans

Après la certification : Formation SSIAP 3
Agent de sécurité incendie - Code ROME : K2502 - K2503 - K1705 - K1706 - L1509



02 41 30 65 15



info@prev-one.fr



www.prev-one.fr



21 heures

SSIAP 2- REMISE A NVEAU

CHEF D'EQUIPE DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de maintenir les connaissances des chefs d'équipe de sécurité incendie SSIAP 2.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- De faire respecter l'hygiène et la sécurité au travail dans ses aspects de sécurité incendie et manager l'équipe de sécurité
- D'assurer la formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie
- De gérer la prévision technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux ...)
- De réaliser l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- De porter assistance aux personnes lors de situations d'urgence
- De participer à l'exploitation du PC de sécurité incendie

En intra



De 4 à 10 personnes

Théorie



Pratique



Public concerné

Titulaire du diplôme SSIAP 2 ayant dépassé la date anniversaire

Profil des intervenants

Formateurs titulaire du SSIAP 2 ou du SSIAP 3

Modalités d'évaluation

- Une épreuve écrite QCM
- Une animation d'une séquence pédagogique en sécurité incendie

Méthodes pédagogique

Apports théoriques - Alternance entre théorie et mise en situation - Présentation Power Point - vidéo

Moyens pédagogique

Volet de désenfumage - clapet coupe-feu - blocs d'éclairage de sécurité - SSI Cat A - extincteurs - aire de feu - RIA -

Document pédagogique

Remise d'un livret "SSIAP 2 - Chef d'équipe de sécurité incendie" à chaque apprenant

Attribution finale

Renouvellement diplôme de chef d'équipe de sécurité incendie SSIAP 2

Textes applicables

Arrêté du 25 juin 1980
Arrêté du 30 décembre 2011
Arrêté du 02 mai 2005



Maintien des connaissances
34 heures tous les 3 ans

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Rôle et missions du chef d'équipe

- Gestion de l'équipe de sécurité
- Organisation de séances de formation
- Gestion des conflits, évaluation de l'équipe
- Gestion des incidents techniques

Manipulation du système de sécurité incendie

- Le système de détection incendie
- Le système de mise en sécurité incendie

Hygiène et sécurité du travail

- Le code du travail
- Connaître les commissions de sécurité incendie et d'accessibilité

Le PC de sécurité en situation de crise

- Gestion du PCS
- Conseils techniques

Bilan de fin de formation

- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Prérequis

- Aptitude médicale de moins de 3 mois
- Titulaire du PSC 1 (moins de 2 ans) ou du SST/PSE valide
- Copie du diplôme initial



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Maintien des connaissances
34 heures tous les 3 ans

Après la certification : Formation SSIAP 3
Agent de sécurité incendie - Code ROME : K2502 - K2503 - K1705 - K1706 - L1509



02 41 30 65 15



info@prev-one.fr



www.prev-one.fr

73



21 heures

SSIAP 3 - RECYCLAGE

CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de maintenir les connaissances des chefs de service de sécurité incendie.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- De manager un service de sécurité
- De conseiller un chef d'établissement en manière de sécurité incendie
- De participer à la gestion des risques quotidiens et lors de travaux
- D'assurer la correspondance avec les commissions de sécurité
- D'effectuer le suivi budgétaire du service et le suivi des obligations de contrôle et d'entretien

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Réglementation

- Réglementation de la sécurité dans les ERP et IGH
- Rappel des textes sur les moyens de secours
- Rôle du SSIAP 3 en qualité de membre du jury aux examens SSIAP
- Notions de droit civil et pénal
- Délégation de pouvoir et signature
- Responsabilité civile, pénale et délit de mise en danger d'autrui
- Fonction d'achat, forme et documents administratifs, appel d'offres, tableau d'analyse et de comparaison des offres
- Contexte des obligations réglementaires, aspect juridique, différents types de contrats, normalisation

Administratif

- Fonction d'achat, forme et documents administratifs, appel d'offres, tableau d'analyse et de comparaison des offres

Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées

- Dispositions réglementaires
- Commission d'accessibilité
- Exigences réglementaires générales
- Exigences dimensionnelles et qualitatives
- Autorisation de travaux
- Visite et réception par la commission d'accessibilité
- Etude de cas

Bilan de fin de formation

- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Prérequis



- Être titulaire du diplôme SSIAP 3 ou équivalent
- Attestation d'avoir exercé au moins 1 607 heures durant les 36 derniers mois
- Titulaire du PSC 1 (moins de 2 ans) ou du SST/PSE valide

Théorie



Pratique



En intra



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Chef de service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes

Profil des intervenants

Formateurs titulaire du SSIAP 3

Modalités d'évaluation

- Une épreuve écrite QCM
- Evaluation sommative
- Etude de cas

Méthodes pédagogique

Apports théoriques - Alternance entre théorie et mise en situation - Présentation Power Point - vidéo

Moyens pédagogique

Volet de désenfumage - clapet coupe-feu - blocs d'éclairage de sécurité - SSI Cat A - extincteurs - aire de feu - RIA -

Document pédagogique

Remise d'un livret "SSIAP 3 - Chef de service de sécurité incendie" à chaque apprenant

Attribution finale

Renouvellement du diplôme de chef de service de sécurité incendie SSIAP 3

Textes applicables

Arrêté du 25 juin 1980
Arrêté du 30 décembre 2011
Arrêté du 02 mai 2005



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Maintien des connaissances
21 heures tous les 3 ans

Après la certification : Recyclage SSIAP 3
Chef de service de sécurité incendie - Code ROME : K2502 - K2503 - K1705 - K1706 - L1509

02 41 30 65 15

info@prev-one.fr

www.prev-one.fr



35 heures

SSIAP 3 - REMISE A NIVEAU

CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de maintenir les connaissances des chefs de service de sécurité incendie.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- De manager un service de sécurité
- De conseiller un chef d'établissement en matière de sécurité incendie
- De participer à la gestion des risques quotidiens et lors de travaux
- D'assurer la correspondance avec les commissions de sécurité
- D'effectuer le suivi budgétaire du service et le suivi des obligations de contrôle et d'entretien

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Réglementation

- Réglementation de la sécurité dans les ERP et IGH
- Rappel des textes sur les moyens de secours
- Rôle du SSIAP 3 en qualité de membre du jury aux examens SSIAP
- Notions de droit civil et pénal
- Délégation de pouvoir et signature
- Responsabilité civile, pénale et délit de mise en danger d'autrui
- Fonction d'achat, forme et documents administratifs, appel d'offres, tableau d'analyse et de comparaison des offres
- Contexte des obligations réglementaires, aspect juridique, différents types de contrats, normalisation

Administratif

- Fonction d'achat, forme et documents administratifs, appel d'offres, tableau d'analyse et de comparaison des offres

Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées

- Dispositions réglementaires
- Commission d'accessibilité
- Exigences réglementaires générales
- Exigences dimensionnelles et qualitatives
- Autorisation de travaux
- Visite et réception par la commission d'accessibilité
- Etude de cas

Moyens de secours

Organisation d'un service de sécurité incendie

Bilan de fin de formation

- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Prérequis



- Être titulaire du diplôme SSIAP 3 ou équivalent
- Attestation d'avoir exercé au moins 1 607 heures durant les 36 derniers mois
- Titulaire du PSC 1 (moins de 2 ans) ou du SST/PSE valide
- Aptitude médicale de moins de 3 mois

Théorie



Pratique



En intra



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Chef de service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes

Profil des intervenants

Formateurs titulaire du SSIAP 3

Modalités d'évaluation

- Une épreuve écrite QCM
- Evaluation sommative
- Etude de cas

Méthodes pédagogique

Apports théoriques - Alternance entre théorie et mise en situation - Présentation Power Point - vidéo

Moyens pédagogique

Volet de désenfumage - clapet coupe-feu - blocs d'éclairage de sécurité - SSI Cat A - extincteurs - aire de feu - RIA -

Document pédagogique

Remise d'un livret "SSIAP 3 - Chef de service de sécurité incendie" à chaque apprenant

Attribution finale

Renouvellement du diplôme de chef de service de sécurité incendie SSIAP 3

Textes applicables

Arrêté du 25 juin 1980
Arrêté du 30 décembre 2011
Arrêté du 02 mai 2005



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



Maintien des connaissances
21 heures tous les 3 ans

Après la certification : Recyclage SSIAP 3
Chef de service de sécurité incendie - Code ROME : K2502 - K2503 - K1705 - K1706 - L1509



02 41 30 65 15



info@prev-one.fr



www.prev-one.fr

75



PREVENTION DU RISQUE ROUTIER





Prévention du risque routier

Principale cause de mortalité au travail, la gestion du risque routier est essentielle pour assurer la sécurité des employés, qu'il s'agisse de déplacements réguliers ou de missions temporaires.

Prioriser la sécurité routière commence par la sensibilisation des employés aux dangers potentiels sur la route.

La formation sur la conduite défensive et les bonnes pratiques de sécurité routière doivent être intégrée dans les programmes de formation professionnelle.

Les entreprises ont également un rôle crucial à jouer en adoptant des politiques claires en matière de conduite. Cela peut inclure des limites de vitesse, l'utilisation de dispositifs mains libres, et la promotion du covoiturage pour réduire le nombre de véhicules sur la route.

En investissant dans ces mesures, les entreprises démontrent leur engagement envers la sécurité de leurs employés, contribuant ainsi à réduire les accidents et à promouvoir un environnement de travail sécurisé.

Rappels réglementaire

- Code du travail article L 4121-1
- Code du travail article L 4121-2
- Code du travail article R 4141-13
- Code de la route



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel de comprendre l'importance de la sécurité routière en entreprise et de permettre de réaliser une prévention adaptée aux risques routiers



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- De comprendre les principaux risques liés à la sécurité routière en milieu professionnel
- De reconnaître les différentes catégories de dangers sur la route et dans l'environnement de travail
- Acquérir une connaissance des règles de conduite et des responsabilités associées

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Introduction

- Présentation du formateur et des objectifs de la sensibilisation aux risques routiers
- Mise en contexte sur l'importance de la sécurité routière en milieu professionnel
- Présentation des statistiques sur les accidents routiers liés au travail

Atelier Pratique : Vérification des Équipements

- Déplacement vers les véhicules de l'entreprise (ou véhicule PrevOne si nécessaire)
- Exercices pratiques de vérification des équipements (pneus, freins, feux, etc.)
- Conseils pratiques pour la maintenance préventive des véhicules

Parcours Ludique

- Discussions sur les risques liés à l'alcool et aux stupéfiants
- Utilisation de simulateurs ou de lunettes d'ivresse pour expérimenter les effets de l'alcool
- Scénarios interactifs pour sensibiliser aux dangers de la conduite sous l'influence

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie



Pratique



En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Ensemble de vos collaborateurs

Prérequis

Aucun

Profil des intervenants

Formateurs spécialisés en prévention des risques routier

Modalités d'évaluation

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, parcours ludique, débat

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, retour d'expérience, véhicule de société

Document pédagogique

Remise d'un livret "Prévention du risque routier au travail" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de réalisation

Textes applicables

Code du travail, article L4121-1 code de la route



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent





ACCOMPAGNEMENT





Au feu !

Les exercices d'évacuation ne doivent pas être considérés comme une simple formalité, mais plutôt comme un investissement indispensable dans la sécurité et le bien-être de tous. En pratiquant régulièrement ces exercices, les individus peuvent acquérir les compétences nécessaires pour réagir de manière appropriée en cas d'urgence, ce qui peut faire toute la différence en cas de sinistre. (*Code du Travail : Article R 4227-39*)

Demande de Devis :

Préparation de l'exercice

Avant d'arriver dans vos locaux (1 semaine avant)

- Prise de contact par téléphone avec l'observateur afin de communiquer sur l'exercice en prévision

En arrivant le jour de l'exercice

- Repérage de la zone ou bâtiment à évacuer
- Mise en place d'une machine à fumée (si souhaité)
- Mise en place d'une victime (si souhaité)
- Repérage de l'accessibilité et du fonctionnement des outils liés à l'évacuation (BEAS, issues de secours, ...)



Tous les 6 mois !



Après la réalisation de l'exercice

Débriefing avec les différents acteurs de l'évacuation présent

- Durée de l'évacuation
- Points forts / axes d'améliorations

Rédaction d'un rapport d'évacuation par l'observateur sous 15 jours
ensuite transmis par PDF



Rédaction du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels !

02 41 30 65 15

Dans un monde professionnel en constante évolution, la sécurité au travail demeure une priorité indiscutable.

C'est dans cette perspective que notre société s'engage à accompagner les entreprises, grandes ou petites, dans la rédaction du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Le DUERP est bien plus qu'une simple obligation légale; il constitue un outil essentiel pour prévenir les accidents, garantir la santé des employés et assurer la pérennité des entreprises. Cependant, sa rédaction peut s'avérer complexe et exigeante.



Notre équipe d'experts met à votre disposition son savoir-faire et sa connaissance approfondie des normes en vigueur pour simplifier et optimiser la démarche de rédaction du DUERP. Nous comprenons que chaque entreprise est unique, c'est pourquoi notre accompagnement est personnalisé et adapté à vos besoins spécifiques.

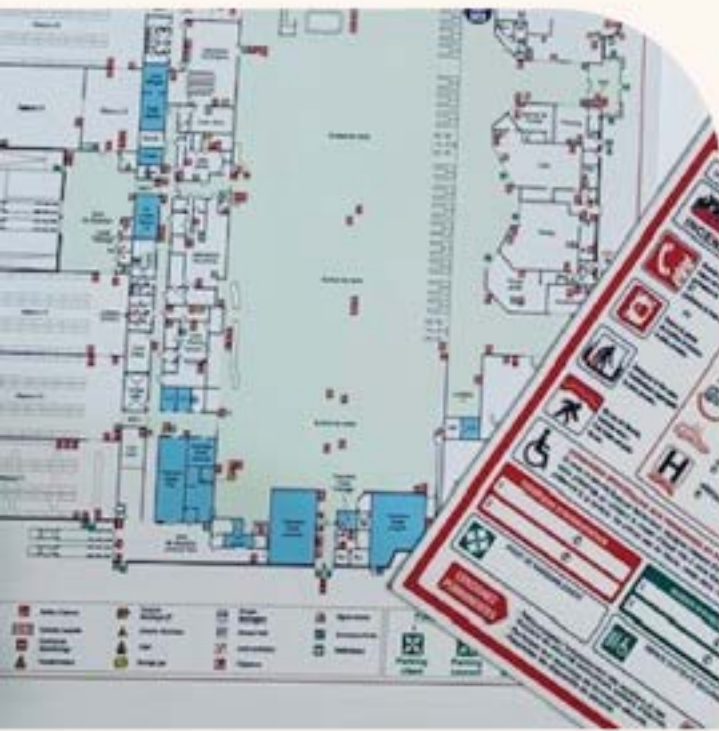
Demande de Devis :



Un processus collaboratif !

Collaborer avec notre société signifie entrer dans un processus collaboratif, où nous travaillons main dans la main avec vos équipes.

Nous identifions ensemble les risques propres à votre activité, analysons les situations de travail, et élaborons un DUERP complet et sur mesure.



Une question de sécurité !

PREV'ONE Formation vous propose des services spécialisés dans la réalisation et la pose de plans d'évacuation - d'intervention et de consignes de sécurité.

Chaque entreprise a ses propres particularités et risques potentiels et les plans que nous élaborons tiennent compte de ces aspects pour assurer une réponse adaptée selon la norme NFX 08-070.

Elaboration personnalisée

La pose des plans et consignes est réalisée avec professionnalisme et conformément aux normes en vigueur. Nous veillons à ce que chaque élément soit correctement positionné et bien visible, assurant ainsi une lisibilité optimale pour tous les occupants du bâtiment.

Demande de Devis :

info@prev-one.fr



02 41 30 65 15



Installation et maintenance !

Dans notre engagement envers la sécurité, nous sommes fiers de proposer une gamme complète de défibrillateurs de haute qualité, adaptés à divers contextes tels que les entreprises, les écoles, les espaces publics et les lieux de rassemblement.

Ces appareils innovants sont conçus pour être intuitifs, assurant une utilisation rapide et efficace, même par des personnes non formées.



Notre équipe assure l'installation de chaque défibrillateur, en prenant en compte les spécificités de votre espace. Que ce soit dans un bureau, une salle de sport, ou tout autre lieu, nous garantissons une implantation stratégique pour une réponse immédiate en cas d'urgence.

Demande de Devis :



info@prev-one.fr

02 41 30 65 15



Votre Consultant en Gestion des Risques Psychosociaux !

La santé mentale au travail est devenue une préoccupation majeure pour les entreprises soucieuses du bien-être de leurs employés et de leur performance globale.

Dans ce contexte, PREV'ONE Formation se distingue comme un partenaire incontournable, spécialisé dans la gestion des risques psychosociaux.

Une expertise solide !

Avec une expertise solide et une approche personnalisée, PREV'ONE Formation accompagne les entreprises dans l'identification, l'évaluation et la prévention des risques psychosociaux. Que ce soit par le biais de formations adaptées, de diagnostics précis ou de conseils avisés, l'équipe de PREV'ONE Formation travaille en étroite collaboration avec ses clients pour mettre en place des solutions efficaces et durables.

02 41 30 65 15

Demande de Devis :



info@prev-one.fr

Encore plus performant !

Chez PREV'One Formation, nous croyons fermement que des employés épanouis et en bonne santé sont la clé de la performance organisationnelle.

C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour accompagner nos clients dans la mise en place de politiques et de pratiques favorables au bien-être au sein de leur entreprise.

02 41 30 65 15



Faites confiance à PREV'One Formation pour transformer votre lieu de travail en un environnement propice à l'épanouissement professionnel et personnel de vos collaborateurs.

Contactez-nous dès aujourd'hui pour découvrir comment nous pouvons vous aider à construire un avenir professionnel plus sain et plus productif.

info@prev-one.fr

Demande de Devis :





INFORMATION PRATIQUE



Engagement et qualité de formation !

Cette accréditation atteste de l'engagement de PREV'ONE à vous fournir des formations de qualité, répondant aux normes rigoureuses établis par le référentiel national.


La certification QUALIOPI, délivré par un organisme indépendant, est le gage de l'excellence des actions de formation proposées par PREV'ONE. Elle témoigne du respect des critères de qualité définis par la réglementation et assure aux apprenants un apprentissage conforme aux standards les plus élevés.



La certification QUALIOPI ne se contente pas d'évaluer la qualité des enseignements dispensés, mais prend également en compte l'ensemble des processus administratifs et logistiques entourant les formations.

Ainsi, elle garantit une approche globale de qualité, de l'accueil initial à la validation des compétences acquises.

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :

Actions de formation





Suivez nous sur les
réseaux !

www.prev-one.fr